

L'immigration
c'est l'histoire de tous!



RIPEL a.s.b.l.

Centre Régional pour l'Intégration
des **Personnes Étrangères**
ou d'origine étrangère de **Liège**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020**



Table des matières

QUI SOMMES-NOUS?

Structure	6
Réunions des instances	8
Missions décrétales	8
Composition de l'équipe au 31/12/2020	9

ACTIVITÉS

1. Activités de première ligne	12
Le Dispositif d'Intégration des Primo-Arrivants (DIPA)	12
Le Dispositif Spécifique d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants (DiSISMi) – FSE	22
2. Activités de deuxième ligne	36
L'accompagnement des associations de terrain	36
Coordination des activités d'intégration dans le ressort territorial	43
Formation des intervenants	47
Sensibilisation	54

EXPERTISE

Mandats	64
Actions transrégionales	67

LES OUTILS

68





Qui ?
sommes
- nous **?**

STRUCTURE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONCERTO

- BAYON-REYERO Minervina
- DUCHESNE Fanette
- GRIGNARD Lola
- KLINKENBERG Marie
- LATOUR Mireille
- LEFEBVRE Wivine
- RAMQUET Jean-François
- SABBAGH Nagi

ICI ET AILLEURS

- DE LIAMCHINE Jenny
- DELOO Catherine
- GREGOIRE Damien
- MOTTE DIT FALISSE Ainoa
- SACRE Lidvine
- SCHLECK Wilfried

UAI

- AMORANITIS Spyros
- BASTIN Anne-Françoise
- MALHERBE Michel
- SIMON Michèle

PROVINCE DE LIÈGE

- BAGCI Mustafa
- CIALONE Thomas
- FIRQUET Katty
- FRENAY Murielle
- LEONARD Roland
- MOUKKAS Assia

VILLE DE LIÈGE

- BOUGNOUCH Mohammed
- DONKERS Daniel
- DUMONT Valentin
- HEYLEN Caroline
- KABA Marième
- KRETTELS Guy

VILLE DE SERAING

- GELDOF Julie
- STASSEN Patricia

COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY

- SUTERA Carmelo

CPAS

- FRESON Philippe (FLEMALLE)
- LA ROSA Rocco (HERSTAL)
- RIZZI Magali (ANS)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONCERTO

- BAYON-REYERO Minervina
- GRIGNARD Lola
- KLINKENBERG Marie
- RAMQUET Jean-François
- SABBAGH Nagi

ICI ET AILLEURS

- DELOO Catherine
- GREGOIRE Damien
- SCHLECK Wilfried

UAI

- AMORANITIS Spyros
- MALHERBE Michel

PROVINCE DE LIÈGE

- BAGCI Mustafa
- FIRQUET Katty
- FRENAY Murielle

VILLE DE LIÈGE

- DUMONT Valentin
- HEYLEN Caroline
- KABA Marième

VILLE DE SERAING

- STASSEN Patricia

CPAS

- FRESON Philippe (FLEMALLE)
- LA ROSA Rocco (HERSTAL)
- RIZZI Magali (ANS)

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF

CONCERTO

- RAMQUET Jean-François

ICI ET AILLEURS

- SCHLECK Wilfried

UAI

- MALHERBE Michel

PROVINCE DE LIÈGE

- FIRQUET Katty

VILLE DE LIÈGE

- HEYLEN Caroline

VILLE DE SERAING

- STASSEN Patricia

RÉUNIONS DES INSTANCES

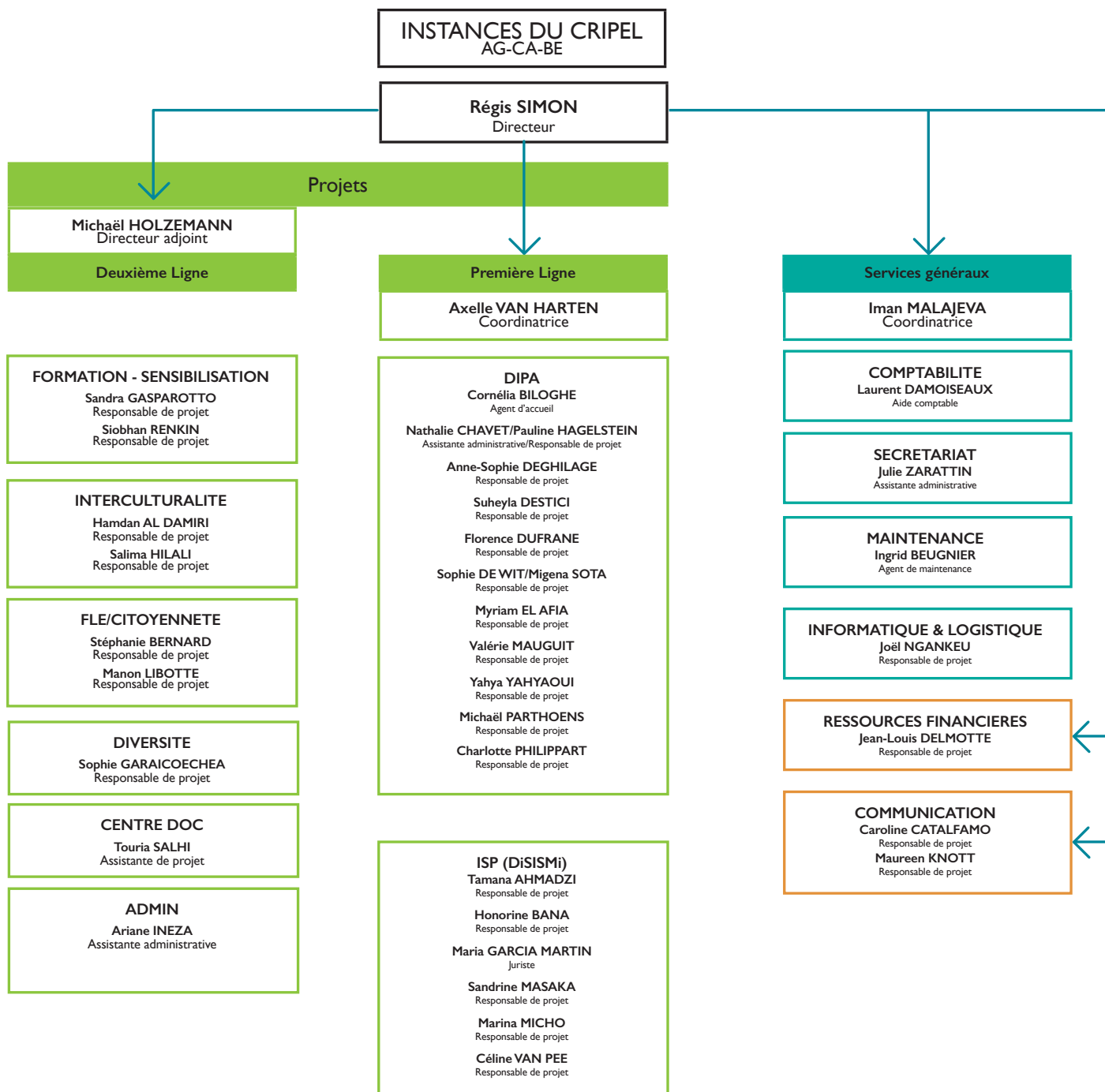
- L'Assemblée générale s'est réunie 1 fois : le 08 septembre 2020.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois : les 14 janvier, 01 septembre et 07 décembre 2020.

MISSIONS DÉCRÉTALES

Agréé dans le cadre du décret de la Région Wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, le CRIPEL a pour missions de :

- Développer, mettre en oeuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants par:
 - la création des bureaux d'accueil, au sein desquels est dispensé le parcours d'intégration ;
 - la mise en place, la coordination, l'évaluation et l'information sur le parcours, en lien avec le comité de coordination ;
 - la centralisation, dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, de l'ensemble des données relatives aux primo-arrivants ;
 - l'émergence et le soutien de partenariats entre les opérateurs.
- Accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ;
- Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges interculturels ;
- Former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- Récolter sur le plan local des données statistiques ;
- Se concerter avec les autres CRI afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE AU 31/12/2020







Les activités 2020

1. LES ACTIVITÉS DE PREMIÈRE LIGNE

LE DISPOSITIF D'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS – DIPA

En mars 2014, le CRIPEL, ainsi que les 7 autres Centres Régionaux d'Intégration (CRI), se sont vus confier la mission de développer, mettre en œuvre et organiser le Parcours d'accueil des primo-arrivants. Depuis le 28 avril 2016*, le parcours d'accueil est devenu le **Parcours d'intégration** et est obligatoire.

Depuis le 17 décembre 2018*, le parcours d'intégration a été revu et les contenus adaptés.

L'objectif de ce parcours est de permettre à chacun.e de bénéficier d'un soutien et d'une aide adéquate permettant de favoriser son intégration dans son nouveau cadre de vie, en toute autonomie.

Le Parcours est harmonisé et dispensé par les 8 Centres Régionaux d'Intégration (CRI), il est applicable à l'ensemble des primo-arrivants soumis à l'obligation afin qu'ils puissent bénéficier du même service quelle que soit leur commune de résidence en Région wallonne. Ce parcours reste toutefois accessible à toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.

Décret du 17 décembre 2018

Ce dispositif obligatoire est structuré en 4 axes :

1. Un **module d'accueil** qui se compose :

- d'un bilan social individuel ;
- d'un positionnement en langue française ;
- d'une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique ;
- d'une convention établie en fonction des besoins de la personne ;
- d'une orientation vers les formations adaptées.

2. 400h minimum de **formation en langue française** (si nécessaire) ;

3. 60h minimum de **formation en citoyenneté** ;

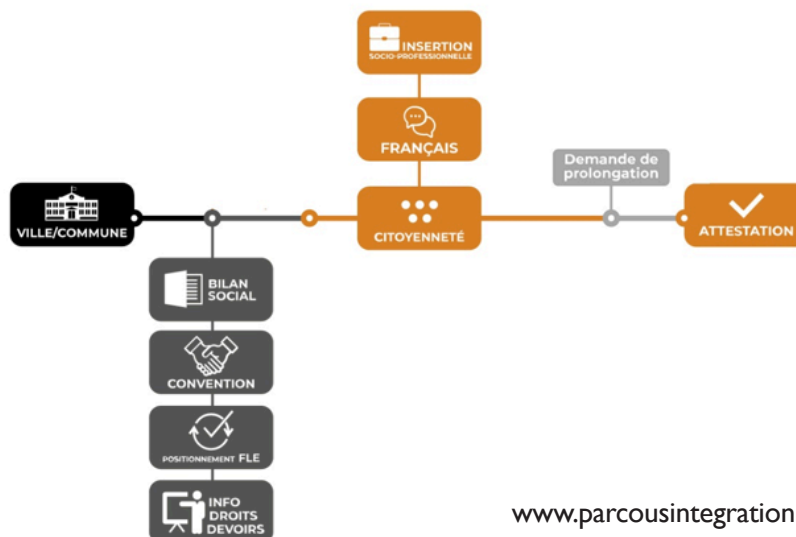
4. 4h d'**orientation socioprofessionnelle** (si nécessaire).

Le primo arrivant est tenu de suivre le parcours d'intégration dans un délai de 18 mois (qui peut être prorogé dans certains cas) à dater du jour de la commande du titre de séjour. Durant ces 18 mois, trois évaluations sont prévues pour suivre la personne dans la progression de son parcours. La personne peut également bénéficier d'une aide administrative tout au long de celui-ci.

À la fin, un test de validation des acquis en français est prévu. Une attestation de fin de parcours est délivrée au bénéficiaire une fois que toutes les étapes sont conclues.



* Le parcours d'intégration des primo-arrivants; Titre III du Livre II du Code wallon de l'action sociale et de la santé, relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.



www.parcoursintegration.be

Le module accueil

Bilan social

Le bilan social vise à identifier les besoins du primo-arrivant sur base de sa trajectoire de vie, de ses compétences, de ses aspirations et de ses expériences, afin de lui permettre de les valoriser. Il permet au travailleur social d'apporter des réponses appropriées aux difficultés rencontrées par le bénéficiaire en proposant une aide ou une orientation vers différentes démarches administratives qui pourraient être entamées. Pour répondre à ces besoins, les membres de l'équipe doivent connaître le paysage associatif des communes de résidence des primo-arrivants, le parcours d'intégration se voulant être un service de proximité.

L'entretien d'accueil est un instant privilégié dans la rencontre. Il s'agit d'une discussion orientée vers un but et non d'un questionnaire. Il nécessite l'assentiment de la personne mais également une capacité d'écoute et d'observation active de la part du travailleur social.

D'un point de vue méthodologique, les référents du parcours d'intégration utilisent l'entretien semi-directif car ce dernier est centré sur l'expression des bénéficiaires par rapport à une trame générale souple, construite à partir du guide d'entretien complété par des questions visant à éclaircir ou à préciser les réponses faites. Ce type d'entretien permet de recueillir les informations voulues par le travailleur social, de verbaliser ce que l'utilisateur a fait dans son passé et ce qu'il voudrait faire dans le futur, d'élargir sa conception des différents items abordés / du réseau, de lui donner les clés de décodage.

Les entretiens avec les usagers se font régulièrement sous une forme de triangulation puisqu'avec le public primo-arrivant, la présence d'un interprète s'avère souvent nécessaire.

Séance d'informations sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique

L'information sur les droits et devoirs des citoyens en Belgique est réalisée de manière collective ou individuelle. Cette information est dispensée soit en français, soit dans la langue de contact du primo-arrivant.

Elle aborde les matières rendues obligatoires par le Décret :

- >> Les droits et devoirs consacrés par la Constitution Belge et la Convention Européenne des Droits et de l'Homme ;
- >> Les droits et devoirs en matière de santé, logement, mobilité, emploi, formation et enseignement.

Le positionnement en Français

Un test de positionnement est effectué durant le module d'accueil. Celui-ci est fait selon une grille d'évaluation harmonisée entre les Centres régionaux. Ce positionnement peut également être effectué par un test ELAO (test en ligne de positionnement de langues). C'est ce positionnement qui peut aider à déterminer si le bénéficiaire a besoin de suivre les cours de français ou non.

Depuis le 17 décembre 2018, seules les personnes pouvant démontrer un niveau minimum A2 sont dispensées de suivre le cours de français. Avant cette date, le positionnement en français était facultatif et la dispense était accordée selon l'appréciation du responsable de projet, en fonction du dossier de la personne.

La convention et l'orientation vers les formations adaptées

Le parcours d'intégration est formalisé par une convention d'accueil obligatoire. La formation à la citoyenneté, la formation à la langue française et l'orientation socioprofessionnelle sont intégrées à la convention d'accueil en fonction de l'analyse des besoins. Cette convention a une durée maximale de 18 mois qui peut être prorogée sur demande du primo-arrivant auprès du ministre compétent.

Une aide à l'accomplissement des démarches administratives

Par démarches administratives, il faut entendre tous besoins d'informations, d'orientation et/ou d'accompagnement qui ne relèvent pas à proprement parler des axes à réaliser dans le cadre du parcours d'intégration. Cela concerne les thématiques sociales dont le logement, la santé, la culture, le sport, la jeunesse, la famille, l'aide sociale, la mobilité, ... Cette aide peut être fournie tout au long de la convention.

Public visé

Deux publics distincts sont concernés par le parcours d'intégration :

- un public obligé composé de personnes étrangères primo-arrivantes ;
- un public volontaire composé de toute personne intéressée de suivre le parcours d'intégration.

Le public soumis à l'obligation

Les décrets énoncent que le public soumis à l'obligation est composé de personnes étrangères dites primo-arrivantes car elles ne possèdent pas la nationalité belge, séjournent en Belgique depuis moins de trois ans et disposent d'un titre de séjour de plus de trois mois.

Il existe cependant des exemptions et des dispenses à cette définition.

Selon l'annexe IV, sont exemptées de l'obligation, les personnes qui :

- séjournent légalement depuis plus de 3 ans en Belgique ;
- ne possèdent pas de titre de séjour ;
- disposent d'un titre de séjour de moins de 3 mois ;
- sont citoyen.ne.s de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse ;
- sont membres de la famille d'un(e) citoyen(ne) de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse.

Selon l'annexe V, sont dispensées de l'obligation, les personnes qui :

- ont déjà obtenu l'attestation de fréquentation, ou toute autre attestation de ce type délivrée par une autre communauté ou région du pays ;
- présentent un certificat médical attestant de l'impossibilité de suivre le parcours d'intégration en raison d'une maladie ou d'un handicap sévère ;
- ont obtenu un certificat ou un diplôme dans l'enseignement belge ;
- sont âgé.e.s de moins de 18 ans ou de 65 ans et plus ;
- exercent une activité professionnelle au minimum à mi-temps pendant une période continue de plus de trois mois ;
- sont étudiant.e.s réguliers ;
- sont étudiant.e.s d'échange ;
- bénéficient d'une bourse pour l'obtention d'un doctorat ;
- sont enseignant.e.s collaborant au sein d'une institution d'enseignement supérieur, reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- sont ressortissant.e.s tur.que.c.s ou d'un État ayant conclu des accords d'association avec l'Union européenne contenant une clause de standstill identique à celle qui régit les rapports entre l'Union européenne et la Turquie.

Autrement dit, si l'on prend en compte l'ensemble des exceptions et dispenses, quel est le public qui est obligé de suivre le parcours d'intégration ?

Le public obligé est composé de personnes étrangères non européennes qui ne rentrent dans aucun cas de dispenses ci-dessus et qui :

- rejoignent, dans le cadre d'un regroupement familial, un résident qui n'est ni belge, ni ressortissant d'un pays de l'UE, de l'Espace économique européen ou de la Suisse ;
OU
- ont obtenu le statut de réfugié ;
OU
- ont obtenu la protection subsidiaire ;
OU
- sont régularisés (sur base humanitaire-9bis ou médicale 9-ter).

Le public non soumis à l'obligation

Le législateur laisse la possibilité à toutes personnes étrangères de réaliser le parcours d'intégration volontairement. Pour se voir délivrer l'attestation de fréquentation, elles doivent aussi signer une convention dont les termes correspondront à l'analyse de leurs besoins. Ne faisant pas partie du public obligé, il leur est loisible de ne pas respecter les termes de cette convention avec pour seule conséquence d'être privées de l'attestation de fréquentation.

Relations partenariales avec les villes et communes

Le territoire de compétence du CRIPEL est composé de 55 villes et communes (Liège-Huy-Waremme). Les communes et, plus particulièrement leur service population, ont un rôle important à jouer pour garantir l'opérationnalité du parcours d'intégration. En effet, ces dernières doivent :

- identifier le public ;
- informer de l'obligation en transmettant le document d'information dans la langue de communication comprise par la personne ainsi que faire signer l'accusé de réception et l'orienter vers le CRIPEL ;
- transmettre, au minimum mensuellement, les coordonnées des primo-arrivants au CRIPEL.

Relations partenariales avec les opérateurs de formations

Les formations à la Citoyenneté ainsi que les cours de Français Langue Étrangère sont dispensés par des organismes agréés et/ou subventionnés dans le cadre des initiatives locales d'intégration, des pouvoirs publics ou des organismes reconnus par les pouvoirs publics. Ces associations et institutions publiques et privées, sur tout le territoire de compétence du CRIPEL, sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre du parcours.

Suite au bilan social, les personnes primo-arrivantes sont orientées par les opérateurs en fonction des besoins qui ont émergés. L'orientation vers un opérateur est réalisée en fonction de la zone géographique, de la situation sociale et du niveau de la personne. Un document de transmission de données entre les opérateurs et le CRIPEL est utilisé depuis 2017.

Il poursuit deux objectifs :

1. faciliter l'inscription aux formations pour le primo-arrivants ;
2. identifier la provenance des personnes pour les opérateurs. Au terme de la formation, l'opérateur transmet à la personne une attestation de participation à la formation. Cette attestation permet aux référents du DIPA d'établir clairement que le primo-arrivant a rempli son obligation.

Relation partenariale avec le FOREM

Dans le cadre d'une convention partenariale, le CRIPEL et le FOREM collaborent pour organiser et dispenser les 4h d'orientation socioprofessionnelle des personnes suivant le parcours d'intégration. En 2018, un document d'échange d'informations spécifiques a été établi entre les deux parties, afin que la collaboration soit fluide et systématisée.

Statistiques

Obligés et Non-Obligés

En 2020, 935 personnes ont entamé leur parcours (i.e., bilan social). Parmi celles-ci, 323 (35%) étaient soumises à l'obligation de le suivre et 612 (65%) étaient volontaires.

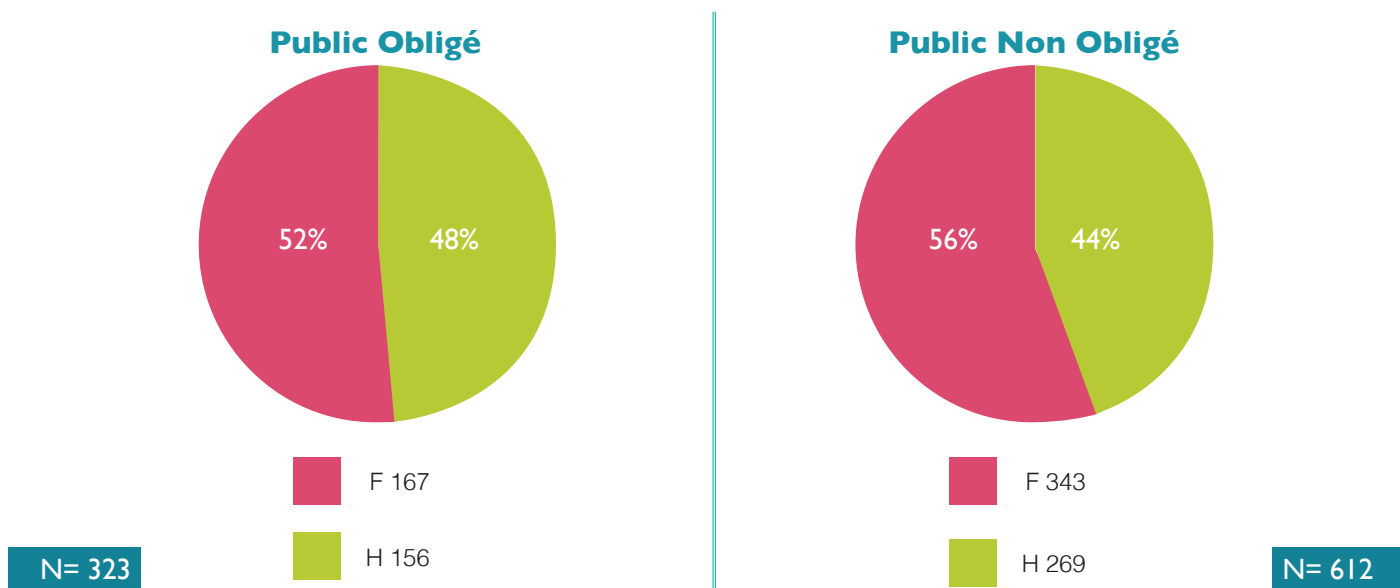
Presque toutes les personnes qui entament le parcours de manière volontaire, le font dans l'optique de demander la nationalité à court ou à moyen terme.

Comme en 2019, il y a une différence majeure entre les demandes volontaires et les personnes obligées. L'écart s'est d'ailleurs encore creusé (40% d'obligés et 60% de non-obligés en 2019). Les volontaires sont essentiellement des demandeurs de nationalité.

Par rapport à l'année précédente, il y a eu une baisse de demandes de suivi (1106 en 2019 et 935 en 2020). La baisse est un peu plus importante au niveau des obligés (323 personnes en 2020 et 438 personnes en 2019) que des non-obligés (612 personnes en 2020 au lieu de 668 personnes en 2019). Cette diminution s'explique par les mesures de lutte contre la Covid-19, essentiellement durant le premier confinement.

Genre

En 2020, la répartition par genre des publics démontre que la proportion d'hommes-femmes est relativement égale pour le public obligé avec une légère majorité de femmes, ce qui correspond aux données migratoires en Belgique. Pour le public non-obligé, il y a une majorité de femmes qui ont entamé le parcours. En 2019, cette différence était un peu plus marquée (femmes : 60% et hommes 40%) qu'en 2020.

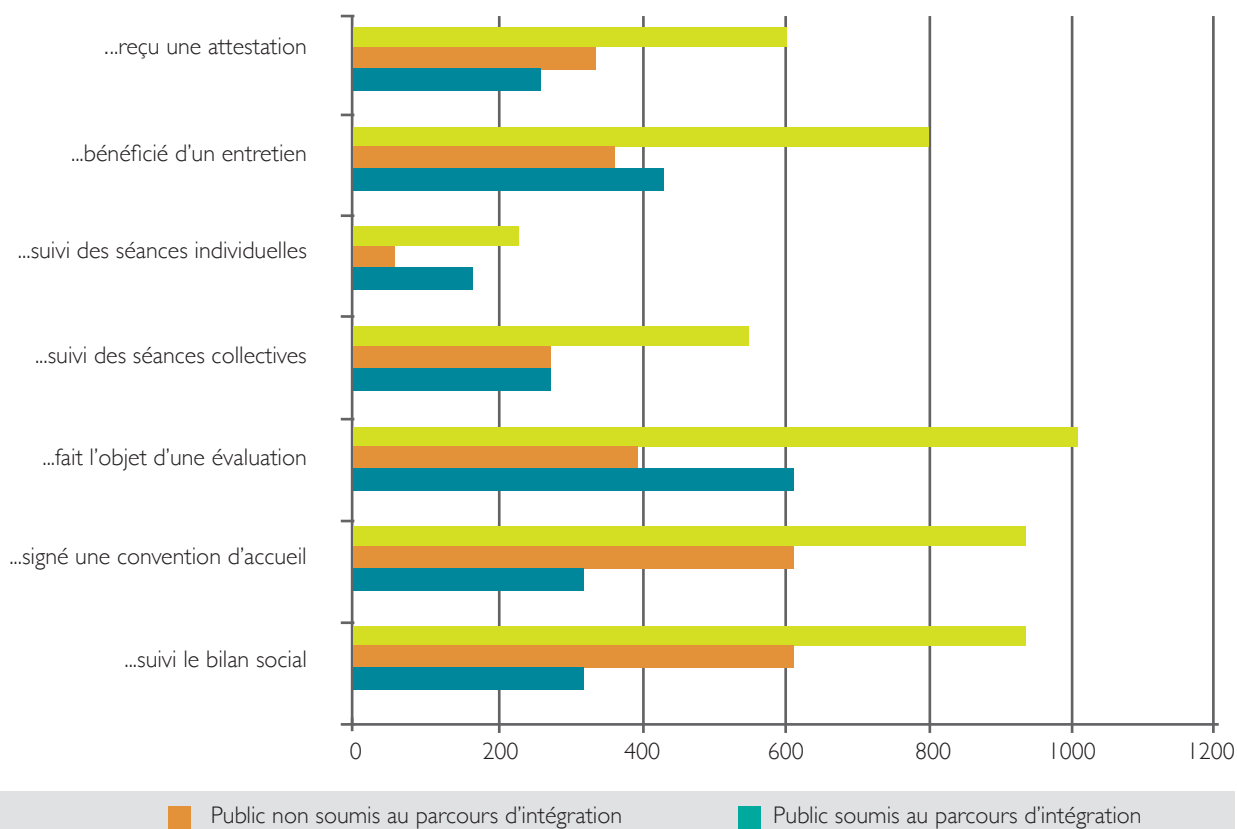


Suivi des participants

Certaines personnes commencent le parcours comme personnes obligées mais sont parfois exemptées ou dispensées en cours de parcours. Exemple, un ou une réfugié.e d'origine turque sera référencé.e comme obligé.e par une commune mais sera dispensé.e au bilan social car les personnes turques, y compris les réfugiées, ne font pas partie des personnes soumises au parcours. Il y a aussi, par exemple, le cas où des personnes sont dispensées, en cours du dispositif, si elles commencent à travailler ou si elles entament des études de manière régulière.

Le tableau suivant reprend le nombre de participants dans chaque étape du parcours.

Nombre de personnes ayant...



Explicatif des données récoltées

Ayant reçu une attestation >> réception d'une attestation de fin de parcours (et non de dispense ou d'exemption).

Ayant bénéficié d'un entretien >> personne ayant bénéficié de suivi administratif (facultatif dans le parcours).

Ayant suivi des séances collectives >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière collective (généralement donnée en arabe ou en français).

Ayant suivi des séances individuelles >> personne ayant suivi une séance d'info sur les droits et devoirs de manière individuelle (généralement donnée dans une autre langue ou en visioconférence pendant les mesures Covid-19).

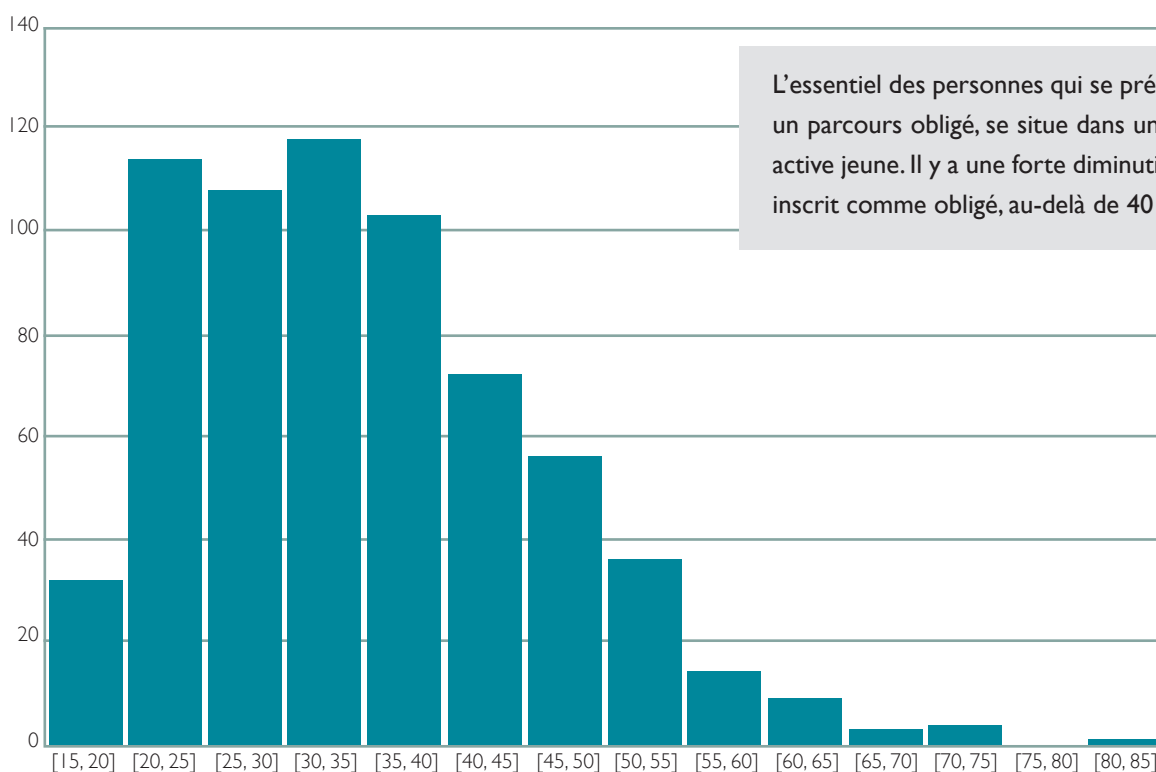
Ayant fait l'objet d'une évaluation >> personne ayant eu une évaluation du parcours (les évaluations sont prévues par le décret).

Ayant signé une convention d'accueil >> les personnes qui suivent le parcours d'intégration doivent signer une convention d'accueil qui détermine les étapes à accomplir.

Ayant suivi le bilan social >> toute personne entamant un parcours d'intégration bénéficie d'un bilan social.

Alors qu'il y a plus de bénéficiaires volontaires, plus d'évaluations et d'entretiens de suivi administratif sont effectués pour le public obligé que pour le public volontaire. Cela s'explique par la volonté de rendre plus autonome les personnes volontaires. Chaque primo-arrivant bénéficie de trois évaluations durant son parcours d'intégration (sur 18 mois). Le public volontaire bénéficie d'évaluations en fonction des besoins et beaucoup n'ont pas besoin de trois évaluations durant leur parcours. Pour le suivi administratif, le public volontaire étant généralement depuis au moins 5 ans sur le territoire, ils n'y a pas souvent de demande d'accompagnement sur des démarches administratives.

Âge du public obligé

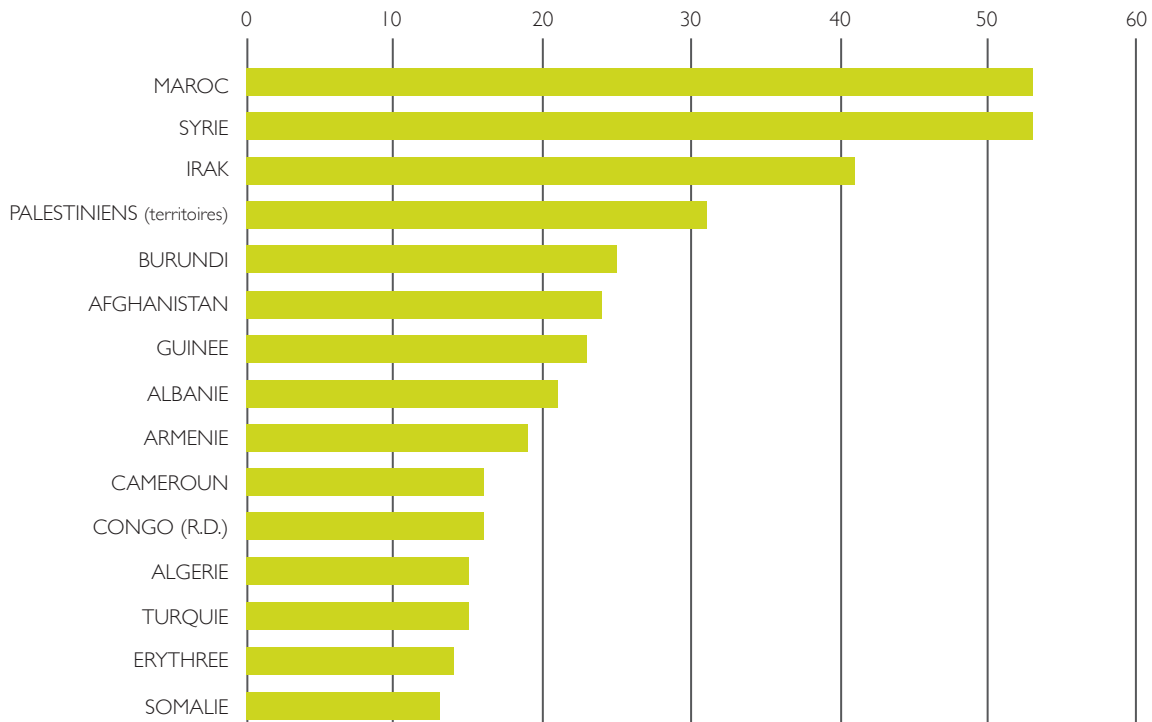


L'essentiel des personnes qui se présentent pour un parcours obligé, se situe dans une population active jeune. Il y a une forte diminution du public, inscrit comme obligé, au-delà de 40 ans.

Pays d'origine

En 2020, les personnes attribuées aux référants pour le parcours obligatoire provenaient de 58 pays différents (65 en 2019). Ci-dessous, un graphique reprend les 15 pays les plus représentés. En 2019, la Syrie, l'Irak et les Territoires palestiniens étaient les trois nationalités les plus représentées. En 2020, le Maroc est en première place. Il est passé de la 4^{ème} place en 2019 à la première place en 2020.

Pays les plus représentés (top 15)

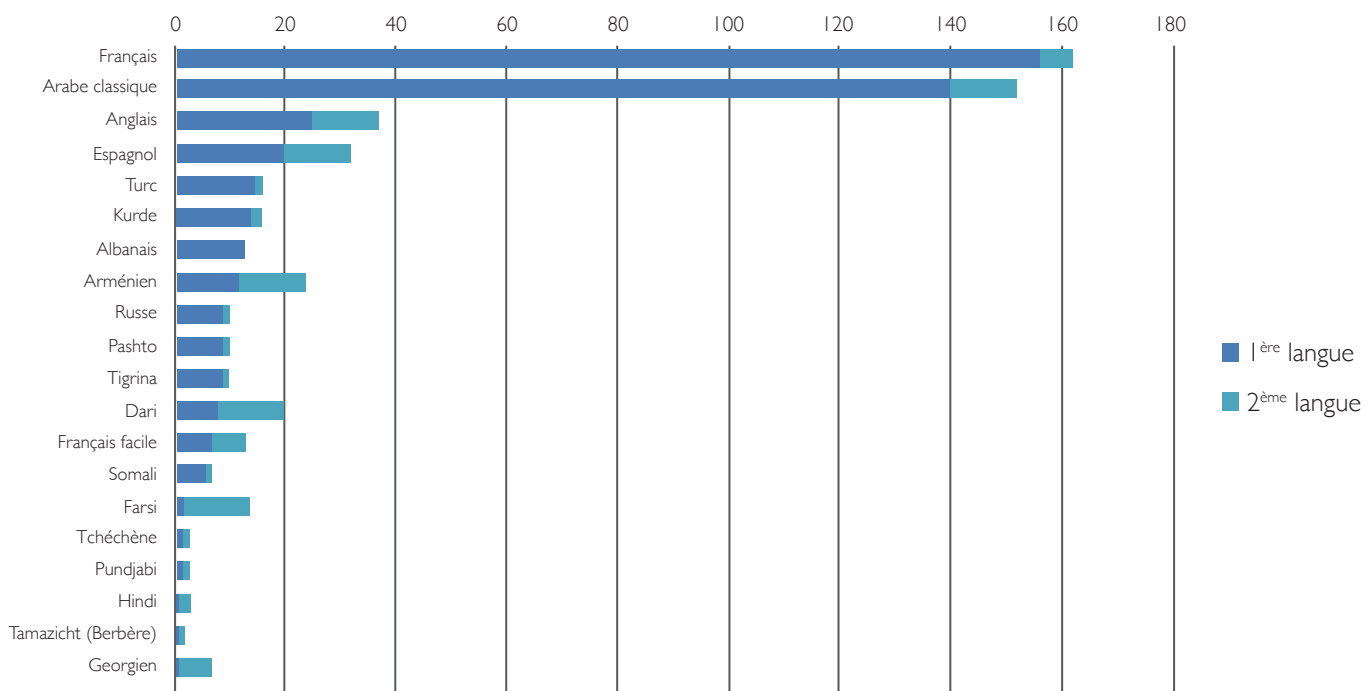


Langues

Le grand nombre de pays d'origine implique également un grand nombre de langues différentes. En 2020, on retrouve ainsi 20 langues maternelles différentes chez les personnes déterminées comme obligées. L'arabe reste, de loin, la langue étrangère la plus parlée par les primo-arrivants.

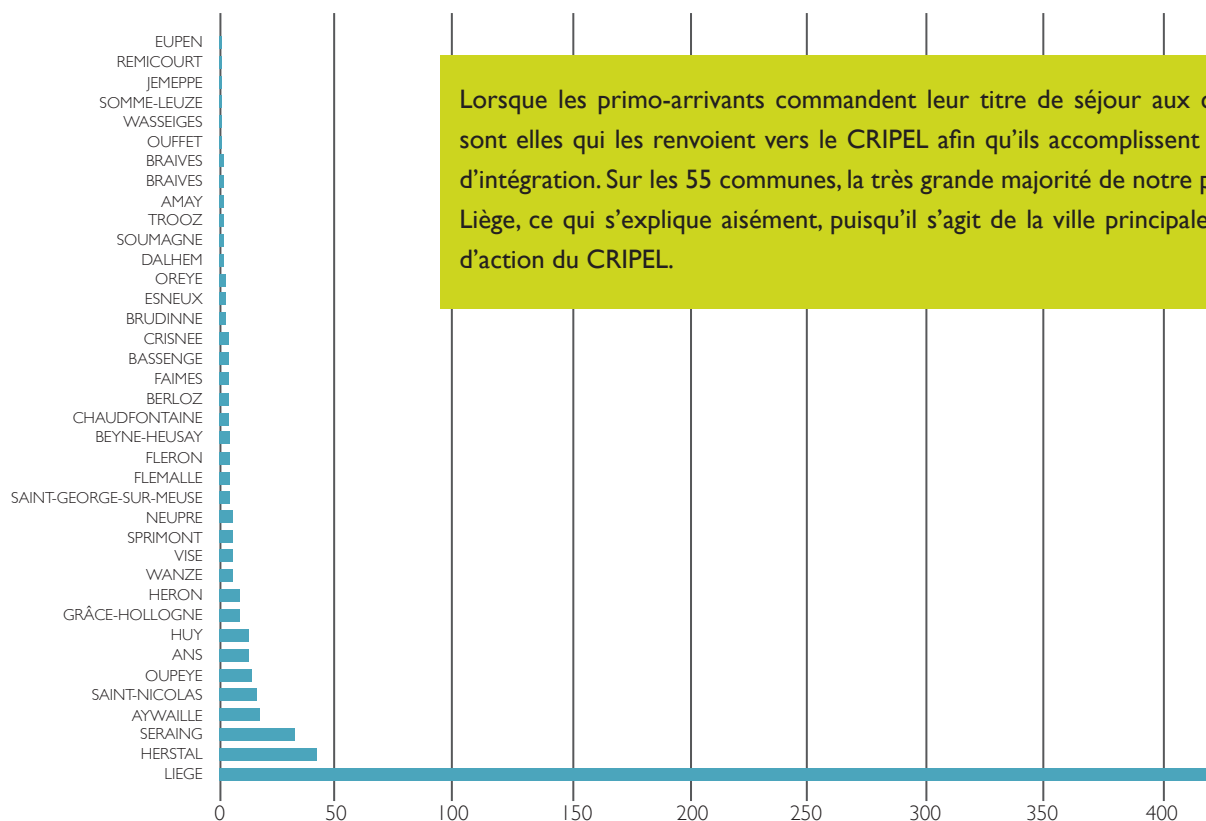
Pour le public obligé, le service a dû faire appel à des interprètes pour 182 personnes (56%). Cependant, l'équipe comprend également des responsables de projets qui parlent des langues étrangères telles que le turque, l'arabe, l'albanais, etc. Cela permet régulièrement d'éviter de faire appel à des interprètes.

Langues parlées



Communes d'arrivées

Nombre d'inscriptions par commune



Lorsque les primo-arrivants commandent leur titre de séjour aux communes, ce sont elles qui les renvoient vers le CRIPEL afin qu'ils accomplissent leur parcours d'intégration. Sur les 55 communes, la très grande majorité de notre public vient de Liège, ce qui s'explique aisément, puisqu'il s'agit de la ville principale du territoire d'action du CRIPEL.

Demande de prorogation

Depuis la fin 2018, date du dernier décret, la Région wallonne a décidé d'infliger les amendes prévues dans le décret, aux primo-arrivants qui dépassent le délai des 18 mois pour leur parcours. Néanmoins, les primo-arrivants peuvent faire une demande de prorogation en justifiant les raisons du dépassement de délai. Ces demandes doivent toujours être soumises avant la date de fin de leur parcours.

Bien que les primo-arrivants sont, d'après le décret, responsables de l'envoi des demandes de prorogation à la Ministre de tutelle, les Centres régionaux ont décidé de rédiger ces demandes pour les personnes, qui les signent lors d'un entretien d'évaluation. Imaginer qu'un public dont le français n'est généralement pas la langue maternelle, puisse rédiger une telle demande officielle est absurde.

Le CRIPEL a commencé à envoyer ces demandes en juin 2019. Entre juin et décembre 2019, 20 demandes, accompagnées des justificatifs, ont été soumises. En 2020, 106 demandes de prorogation ont été envoyées. Cette augmentation spectaculaire est conséquente aux mesures contre la Covid-19. En effet, dès le premier confinement, les personnes ont été mises en difficulté pour suivre leur parcours d'intégration. La plupart des opérateurs de formation ont dû interrompre leurs activités. Terminer en 18 mois est donc devenu très difficile pour les bénéficiaires, surtout si la convention stipulait qu'ils devaient suivre les 400h de FLE.

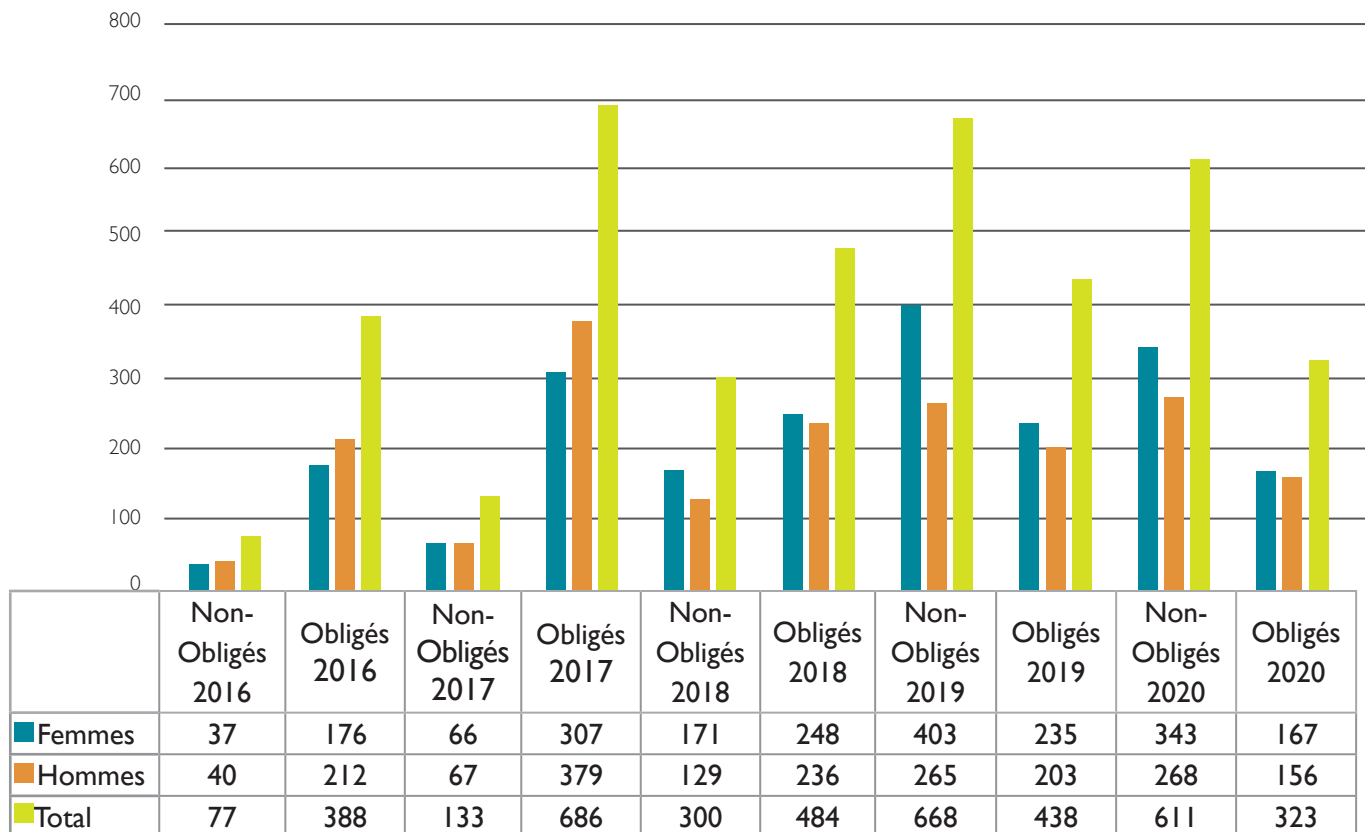
La Région wallonne a automatiquement rajouté, à tous les bénéficiaires, 43 jours de délai de rigueur pour le premier confinement ; mais les mesures de distanciation, de limitation des possibilités de formations collectives ont elles aussi un impact, bien plus long, que juste 43 jours de confinement. En conséquence, le Gouvernement wallon a publié un arrêté pour augmenter le délai de 12 mois pour tous les primo-arrivants, en cours de parcours et ayant reçu le titre de séjour avant le 31 mars 2021. L'Arrêté datant seulement du 21 décembre 2020, les demandes de prorogation avaient été envoyées bien avant l'établissement de cette mesure.

Évolution du public du parcours d'intégration

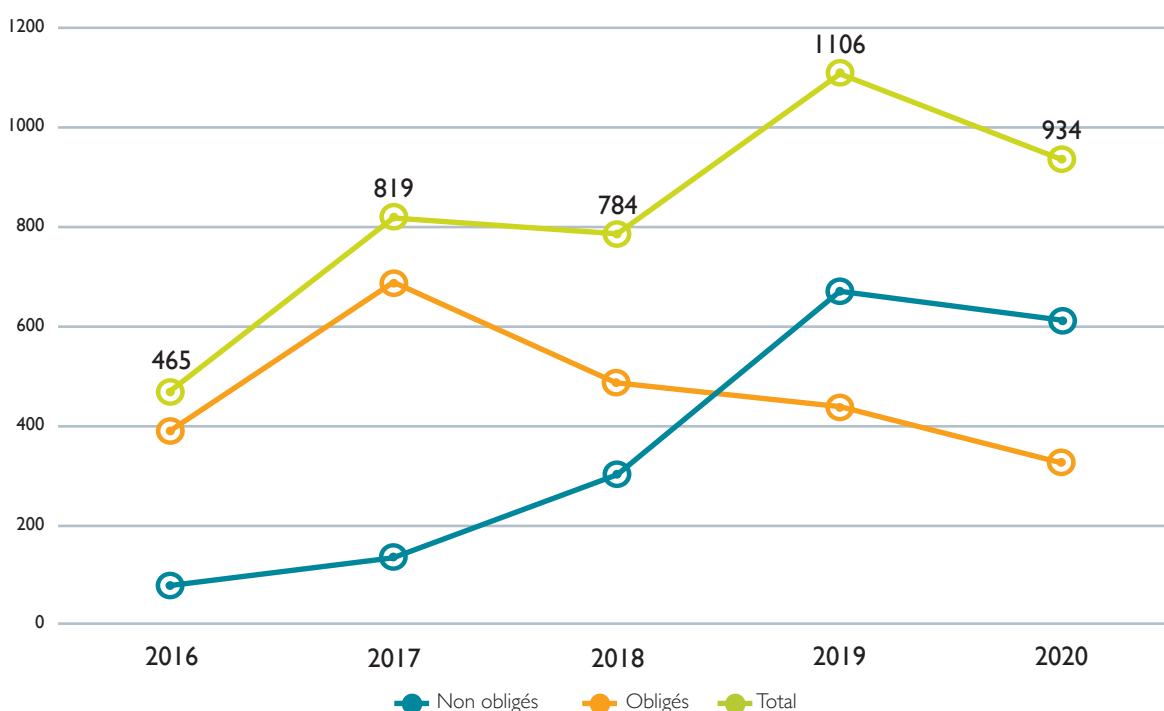
Le comparatif des publics démontre d'année en année qu'il y a eu un pic du public obligé en 2017. Par contre, le public non-obligé, lui, est en augmentation depuis 2016. En effet, depuis 2017, le Parquet de Liège reconnaît le parcours d'intégration comme preuve d'intégration dans le cadre de la demande de nationalité.

En 2020, il y a eu une légère diminution des deux publics puisque le service a été contraint, durant les confinements, de réduire, voire supprimer les rendez-vous avec les bénéficiaires.

Évolution du public du Parcours d'intégration



Total par année



Conclusions et perspectives

Malgré la pandémie, le service DIPA est néanmoins parvenu à rester actif.

- > Le nombre de bénéficiaires suivis a baissé mais pas spectaculairement (15% en moins), ce qui est essentiellement dû au premier confinement.
- > Le service a anticipé le risque de retard des bénéficiaires en envoyant plus de 100 demandes de prorogation.
- > Les périodes de télétravail ont été mises à profit pour encoder tous les dossiers rétroactifs dans la base de données. La deadline donnée par la Région wallonne pour cet encodage était le 15 mai 2020. L'équipe a encodé plus de 2500 dossiers pour cette date.

Durant l'année 2021, la base de données API devrait être améliorée, ce qui permettra un suivi plus centralisé des dossiers. Les conséquences de l'épidémie vont toujours impacter les bénéficiaires. Toutefois, l'équipe va mettre tout en œuvre pour limiter leurs difficultés et continuer à fonctionner même si les conditions de travail ne sont pas optimales.





Introduction

Le Dispositif Spécifique d'Insertion Socioprofessionnelle des Migrants est un projet financé par le Fonds Social Européen dans le cadre de la programmation 2014-2020. Le projet s'inscrit dans la ligne de celui mené par le CRIPEL dans la programmation 2007-2013.

Le DiSISMi a pour vocation de répondre aux questions quotidiennes de personnes concernées de près ou de loin par un parcours d'insertion sociale et professionnelle dans un contexte de migration. Les personnes issues de l'immigration sont confrontées à une série de freins et d'obstacles dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. Pour lever ces obstacles et ces freins, le CRIPEL a mis en place un service d'accueil et d'accompagnement socioprofessionnel dont l'objectif est d'améliorer l'insertion sur le marché du travail des personnes étrangères ou d'origine étrangère (PEOE), en offrant un accompagnement individuel spécifique tenant compte des différents obstacles qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours d'insertion.

Le public cible du projet se compose de personnes étrangères ou d'origine étrangère établies de façon régulière ou irrégulière dans les arrondissements de Liège, Huy et Waremme. Ce public englobe donc différentes catégories de personnes (travailleurs, chômeurs, étudiants, etc.) dont la demande en matière d'ISP ne trouve généralement pas issue dans les organismes d'insertion socioprofessionnelle classique. Leur demande d'accompagnement se fait uniquement sur base volontaire.

Le CRIPEL et son service d'insertion socioprofessionnelle sont là en première ligne, tout d'abord pour accueillir, apporter des réponses et débloquent des situations, mais aussi pour relayer leur expérience et leur vision du terrain à un niveau différent pour alimenter des initiatives plus collectives. De plus, cette « expérience de l'accueil » a permis de cerner l'importance d'un travail en réseau.

En effet, un parcours migratoire peut amener à une situation très complexe. Tous les aspects de la vie quotidienne sont concernés, qu'il s'agisse du logement, de la langue, des droits, des devoirs, de l'accès aux soins de santé, etc. C'est d'après cette réalité que le département d'insertion socioprofessionnelle s'est mis en place et s'est organisé.

Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire (juriste, assistant juridique, travailleur social, psychologue) qui propose de façon complémentaire un accompagnement et un suivi dans des matières telles que l'équivalence de diplôme, le séjour, l'orientation vers les formations, les permis de travail, l'aide aux démarches administratives, l'accès à l'aide sociale, etc.

Le service, à travers les entretiens individuels, se base sur des méthodes de communication interculturelles et des techniques d'entretien individuel, afin de pouvoir entrer en relation avec les personnes le sollicitant. Des techniques telles que la reformulation et l'empathie ou encore la décentration sont nécessaires dans un contexte où beaucoup d'éléments (culturel, social, linguistique...) peuvent constituer un frein à la communication et à la compréhension de la situation. Plus concrètement, les rendez-vous commencent par une nécessaire compréhension de la situation administrative ou de la question de l'utilisateur. La personne présente sa situation avec ses mots, propres à son cadre de vie, à sa langue maternelle, à son contexte socioéconomique. Le premier travail est donc un travail d'analyse, car il faut bien saisir la situation avant d'envisager une solution. Dans un second temps, le travailleur doit, après récolte des informations nécessaires, présenter à l'utilisateur quelques pistes de solution ou établir avec la personne un plan d'action s'inscrivant au plus près de la réalité de l'utilisateur, en tenant compte du fait que, très régulièrement, les personnes sont confrontées à plusieurs problématiques simultanément.

Les objectifs des actions menées par le service d'insertion socioprofessionnelle se situent à deux niveaux : au niveau de l'individu : il s'agit d'établir un plan d'action individualisé afin de favoriser le bien-être, l'insertion et l'acquisition de connaissances relatives au milieu de vie du bénéficiaire en l'intégrant dans le processus dont il est acteur. Au niveau de la collectivité, il s'agit de détecter les problématiques qui touchent le plus grand nombre et ainsi mettre en place des actions de formations ou d'information pouvant bénéficier directement ou indirectement au public cible. Le tout encourage la remobilisation de l'individu en favorisant une intégration plus pertinente et adéquate en fonction du profil de chacun.e.

Les freins à L'ISP

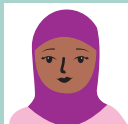
Chaque personne est différente, avec son histoire et ses propres difficultés :



«Je n'ai pas d'adresse fixe»
Comment travailler sans un logement décent?



«Je ne parle pas bien le français»
Comment trouver un travail sans parler la langue?



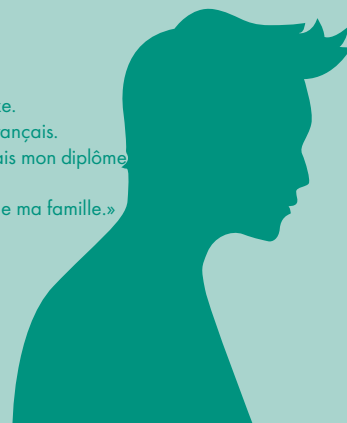
«J'ai étudié la biologie mais mon diplôme n'est pas reconnu»
Comment trouver un travail dans un labo sans un diplôme?



«Je n'ai pas de nouvelle de ma famille»
Comment s'installer durablement sans sa famille à ses côtés?

Ces 4 difficultés peuvent coexister chez 1 seule et même personne :

«Je n'ai pas d'adresse fixe.
Je ne parle pas bien le français.
J'ai étudié la biologie mais mon diplôme n'est pas reconnu.
Je n'ai pas de nouvelle de ma famille.»



Statistiques

Chaque année, des statistiques sont récoltées au sein du DiSISMi. Conformément au RGPD, certains bénéficiaires n'ont pas accepté que toutes leurs données soient communiquées. Les statistiques de ce rapport sont établies en fonction de ce qui a pu être récolté. La plupart des statistiques sont stables d'années en années. Cela montre que les actions visent un public similaire, avec des demandes spécifiques à leur situation.

En 2020, le DiSISMi a reçu 953 personnes. Parmi ces personnes, 550 (57,7%) étaient des femmes, 402 (42,2%) des hommes, et une personne de sexe inconnu (moins d'1%). En 2019, le service avait reçu 1063 stagiaires. La diminution de demandes, vu les mesures contre la Covid-19, a donc été très limitée. Le service a continué à fonctionner, tout au long de l'année. De mi-mars à fin mai, aucun rendez-vous en présentiel n'a pu avoir lieu mais dès le mois de juin, les suivis ont pu reprendre.

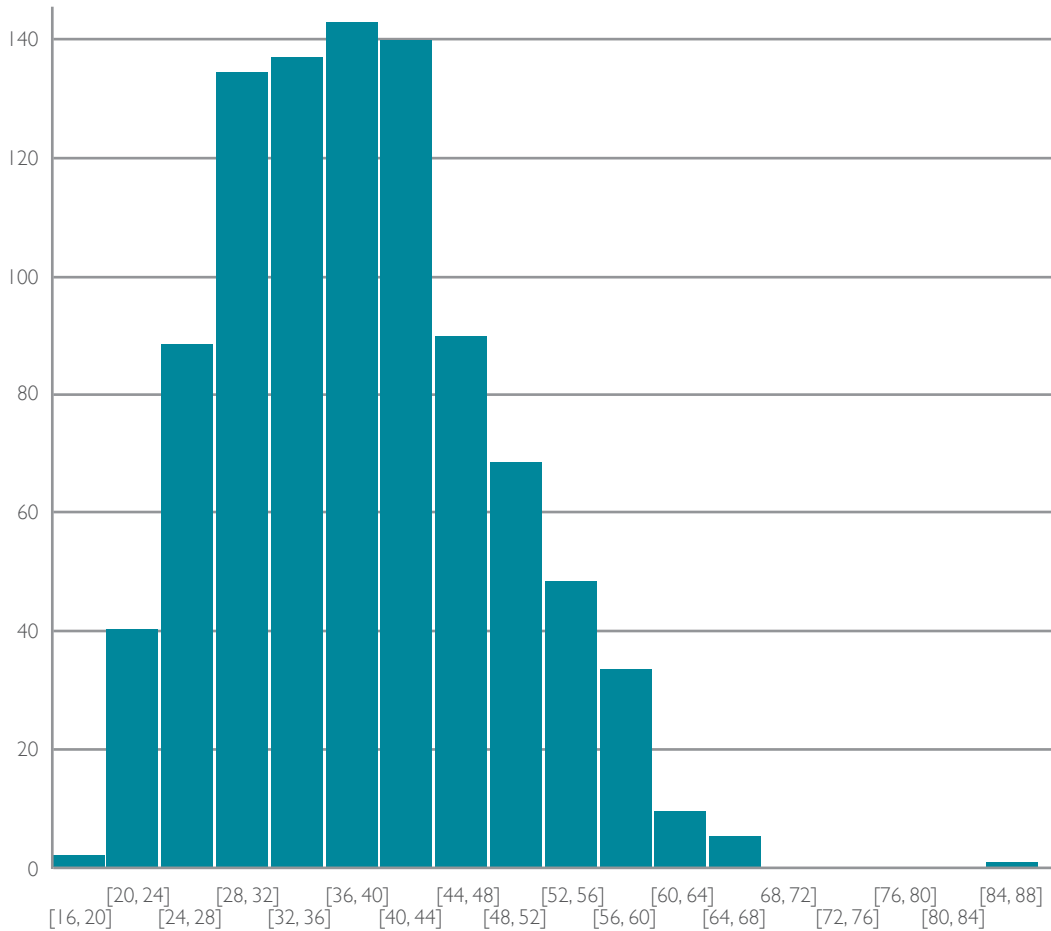
À partir d'octobre, une alternance entre le présentiel et le virtuel a été mise en place. Seuls les rendez-vous impossibles à organiser en distanciel ont eu lieu en présentiel. La répartition entre les sexes est sensiblement la même qu'en 2019 (F : 60% - H : 40%).

Dans toutes les thématiques, il y a une plus grande proportion de femmes parmi les bénéficiaires sauf dans les thématiques de regroupement familial et de situation juridique autre que le séjour. Dans ces deux thématiques, la tendance s'inverse.

Thématiques	% Femmes
ISP parcours (N=119)	66%
Equivalence (N=108)	64%
Permis de conduire (N=107)	64%
Nationalité (N=93)	63%
Formation (N=112)	62%
Equivalence master (N=103)	61%
Equivalence CESS (N=101)	60%
Autre - vie privée/famille (N=30)	60%
Séjour (N=51)	57%
Logement (N=20)	55%
Autre -situation sociale (N=28)	54%
Equivalence bachelier (N=53)	53%
Recherche emploi (N=149)	52%
FLE (N=121)	51%
Autre situation juridique (N=23)	43%
Regroupement familial (N=74)	41%

L'âge moyen des bénéficiaires est de 39 ans. C'est une moyenne d'âge très stable au cours des années puisque la moyenne était en 2019 de 37 ans et 38 ans en 2018.

Âge moyen: 39 ans



(N= 953)

Nationalité

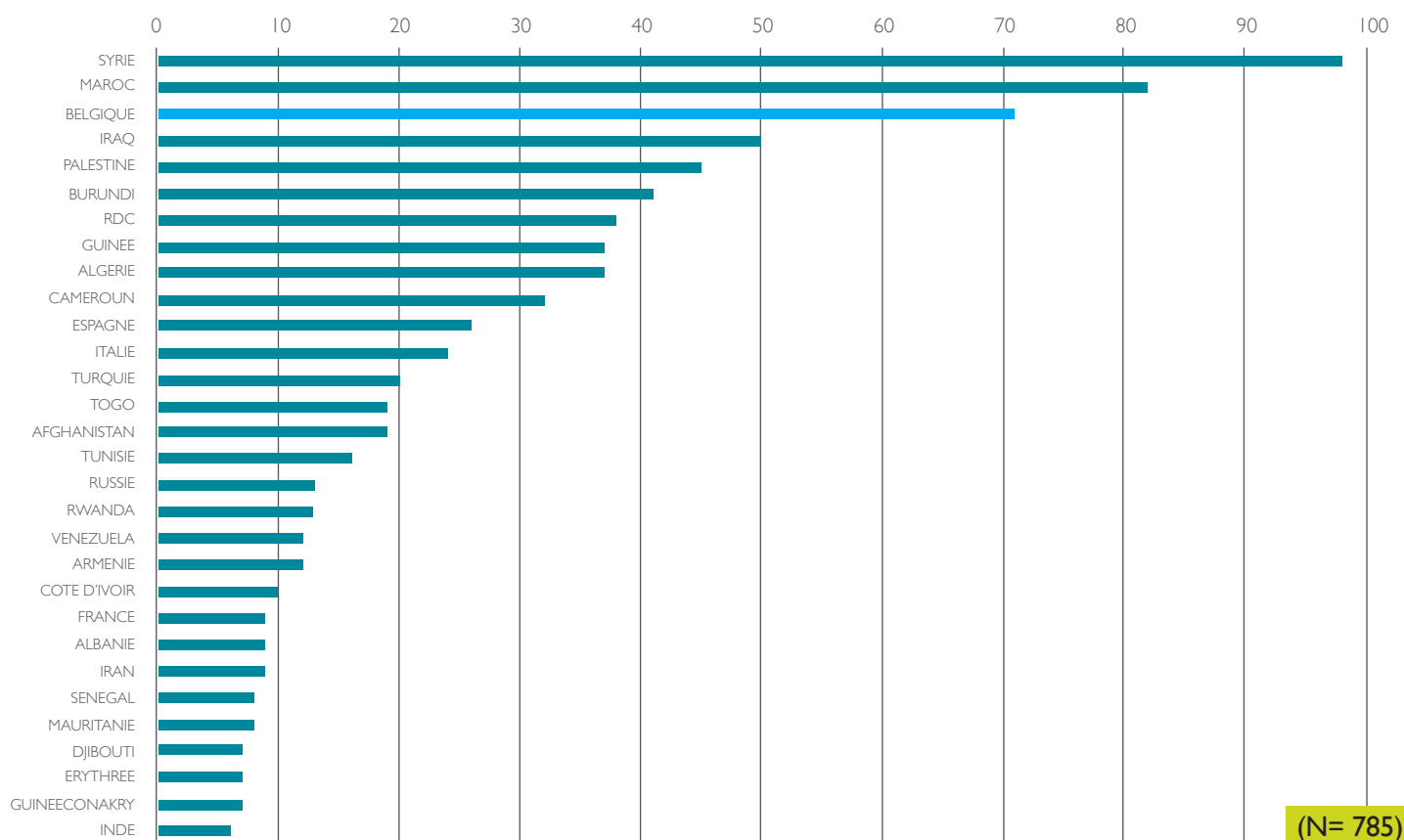
Les personnes reçues dans le cadre du projet étaient de 96 nationalités ou origines (en cas de reconnaissance du statut de réfugié) différentes. C'est le même nombre de nationalités qu'en 2019. En 2020, les 5 nationalités les plus représentées sont la Syrie, le Maroc, la Belgique, l'Iraq et la Palestine. En 2019, c'était le Maroc, la Belgique, la Guinée, la Syrie et le Burundi.

Les trente nationalités les plus représentées:

Nationalité	Comptages	%
SYRIE	98	10%
MAROC	82	9%
BELGIQUE	71	8%
IRAQ	50	5%
PALESTINE	45	5%
BURUNDI	41	4%
RDC	38	4%
GUINEE	37	4%
ALGERIE	37	4%
CAMEROUN	32	3%
ESPAGNE	26	3%
ITALIE	24	3%
TURQUIE	20	2%
TOGO	19	2%
AFGHANISTAN	19	2%

Nationalité	Comptages	%
TUNISIE	16	2%
RUSSIE	13	1%
RWANDA	13	1%
VENEZUELA	12	1%
ARMENIE	12	1%
COTE D'IVOIRE	10	1%
FRANCE	9	1%
ALBANIE	9	1%
IRAN	9	1%
SENEGAL	8	1%
MAURITANIE	8	1%
DJIBOUTI	7	1%
ERYTHREE	7	1%
GUINEE CONAKRY	7	1%
INDE	6	1%

Le tableau suivant montre la proportion des 30 nationalités les plus représentées :



Au sein du service DiSISMi, la nationalité belge est toujours bien représentée. Il s'agit généralement de Belge de première ou deuxième génération, mais plus rarement de troisième génération.

Situation professionnelle et socio-économique

La quasi-totalité du public reçu fait partie des demandeurs d'emploi ou des personnes inactives : 832 sur 944 personnes dont les données ont été récoltées (88% du public total). La proportion reste similaire à 2019 (86%).

Situation professionnelle	Comptages	%
DE-CPAS (y compris art.60 et 61)	360	38%
DE-Non indemnisé	228	24%
Inactif-Autre	134	14%
Travailleur-Salarié	109	12%
DE-Chômeur complet indemnisé	74	8%
Inactif-Enseignement-Alternance	36	4%
Travailleur-Indépendant	3	0%

Situation socio-économique	Comptages	%
CPAS	363	39%
A charge proche	229	25%
Sans revenus	117	13%
Travail	114	12%
ONEM	73	8%
Autre	29	3%
Forem	1	<1%

Séjour

En 2020, la majeure partie du public est arrivée par une procédure d'asile. Les Belges et Européens représentent seulement 16% du public.

Procédure	Comptages	%
Asile	392	38%
Regroupement familial	310	37%
UE	78	9%
Nationalité belge	71	9%
Etudiant	20	2%
Régularisation 9 bis	15	2%
Travail	14	1%
Régularisation 9 ter	7	1%
Irrégularité	5	1%
Protection subsidiaire	3	<1%
Etablissement	3	<1%
TEH	2	<1%
Résident longue durée	2	<1%

Niveau de diplôme

Lorsqu'on observe les données, on remarque que le public est majoritairement détenteur au minimum du diplôme de secondaire (68%).

Cela reste stable par rapport à 2019 (70%).

Cela s'explique notamment par le fait que plus d'1/4 du public vient pour une demande d'équivalence de diplôme.

Diplôme	Comptages	%
CESS-CQ-CE6P-7P	268	28%
Master - licence	219	23%
Bachelier - graduat	156	17%
CESDD (2ème degré du secondaire)	95	10%
Sans diplôme	92	10%
CEB (primaire)	66	7%
CEID (1er degré du secondaire)	35	4%
Enseignement secondaire complémentaire	11	1%
Non reconnu ou inconnu	2	<1%

Thématiques

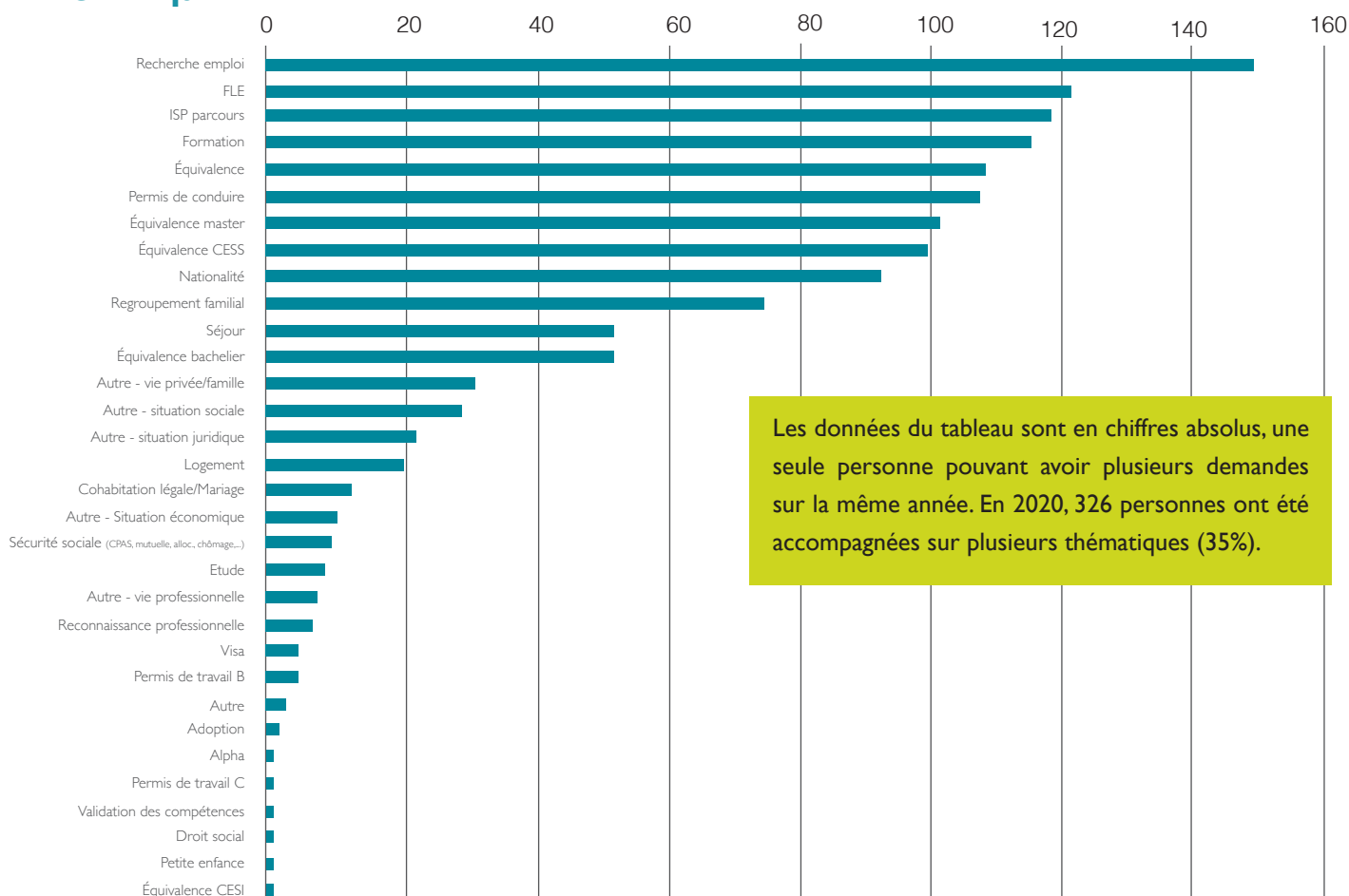
Les thématiques les plus couramment traitées avec les bénéficiaires sont l'accompagnement pour les demandes d'équivalence (cumulées : 26%), la recherche de formation FLE ou autre (cumulées 17%) et la recherche d'emploi (11%). En 2019, l'accompagnement des 4h ISP du parcours d'intégration avait été lancé en phase test. Ces actions ont été pérennisées en 2020 et ont représenté 9% des demandes d'accompagnement au service DiSISMi.

Thématique	Comptages	% Demandes	% Demandeurs
Recherche emploi	151	11%	16%
FLE	123	9%	13%
ISP parcours	120	9%	13%
Formation	117	8%	12%
Equivalence	110	8%	12%
Permis de conduire	109	8%	12%
Equivalence master	103	7%	11%
Equivalence CESS	101	7%	11%
Nationalité	94	7%	10%
Regroupement familial	76	5%	8%
Séjour	53	4%	6%
Equivalence bachelier	53	4%	6%
Autre - vie privée/famille	32	2%	3%
Autre - situation sociale	30	2%	3%
Autre - situation juridique	23	2%	2%
Logement	21	2%	2%

Thématique	Comptages	% Demandes	% Demandeurs
Cohabitation légale/Mariage	13	1%	1%
Autre-situation économique	11	1%	1%
Sécurité sociale (CPAS, mutuelle, alloc, chômage,...)	10	1%	1%
Etude	9	1%	1%
Autre-vie professionnelle	8	1%	1%
Reconnaissance professionnelle	7	1%	1%
Visa	5	<1%	1%
Permis de travail B	5	<1%	1%
Autre	3	<1%	0%
Adoption	2	<1%	<1%
Alpha	1	<1%	<1%
Permis de travail C	1	<1%	<1%
Validation des compétences	1	<1%	<1%
Droit social	1	<1%	<1%
Petite enfance	1	<1%	<1%
Equivalence CESI	1	<1%	<1%

Les résultats de ratio pour les demandeurs et pour les demandes varient puisque plus d'un tiers des demandeurs demande l'accompagnement sur plusieurs thématiques.

Thématiques



Les données du tableau sont en chiffres absolus, une seule personne pouvant avoir plusieurs demandes sur la même année. En 2020, 326 personnes ont été accompagnées sur plusieurs thématiques (35%).

L'équivalence des diplômes

La thématique de l'équivalence est l'axe le plus important du service DiSISMi puisqu'elle représente plus d'un quart des demandes d'accompagnement au niveau du service en 2020 (26%). Le service ISP informe sur l'équivalence de diplôme pour les études secondaires et les études supérieures universitaires ou non-universitaires. Il accompagne la constitution et assure le suivi des dossiers d'équivalence. En cas de décision non satisfaisante, il informe sur les différentes possibilités existantes (réexamen du dossier, recours ou médiation).

Les bénéficiaires souhaitant obtenir la reconnaissance de leur diplôme étranger se heurtent souvent à la non-correspondance de leur programme de cours avec ceux dispensés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi le fait que les études n'aient pas la même durée, ne comportent pas de stage ou de mémoire complexifie davantage la situation et joue sur les chances d'obtenir une équivalence. Par ailleurs, il arrive que certains cursus n'existent tout simplement pas en Belgique. On remarque également qu'il est plus difficile d'obtenir l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement supérieur que de l'enseignement secondaire.

La procédure d'équivalence engendre aussi des frais importants que les bénéficiaires doivent déboursier, même si certaines personnes sont dispensées. Les personnes désireuses d'obtenir une équivalence sont en outre généralement pressées de trouver rapidement un emploi dans les plus brefs délais et la durée de la procédure ne leur permet pas de postuler à des postes qui sont en adéquation avec leurs qualifications. À cela s'ajoute la complexité du dossier. De nombreuses pièces sont demandées (programme de cours avec nombre d'heures, résultats dans chaque cours, rapport de stage, etc.) De surcroît, les diplômes étrangers donnant accès à certaines professions (médecin, pharmacien, dentiste) ne sont systématiquement pas reconnus.

L'information et l'orientation

Le service oriente l'utilisateur vers des cours de français selon les niveaux de connaissance (Alpha, FLE, ...) ou vers les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes. Il oriente et informe sur les études de plein exercice ainsi que sur les conditions d'admission. En 2020, c'est la deuxième thématique la plus demandée avec 17 % des demandes (9 % de demande de formation en FLE et 8 % d'autres formations).

L'emploi

Le service ISP accompagne l'utilisateur dans sa recherche d'emploi, il apporte un soutien à la rédaction de CV, de lettre de motivation, à la recherche d'adresses d'entreprises et il aide à la consultation d'offres d'emploi. Le service informe aussi l'utilisateur sur les spécificités du marché du travail en Belgique. Il informe les demandeurs sur les possibilités d'introduction d'un permis de travail et sert d'interface entre l'utilisateur, l'employeur potentiel et la Région wallonne. En 2020, 11% des demandes concerne la recherche d'emploi.

4h ISP

Depuis décembre 2018, date du dernier décret sur le parcours d'intégration, les Centres régionaux sont chargés d'organiser les 4h d'insertion socioprofessionnelle du parcours d'intégration en collaboration avec le FOREM. Depuis juillet 2019, vu l'expertise du DiSISMi en matière d'ISP, le service organise les 4h d'ISP des personnes obligées du parcours.

Le public cible est composé des primo-arrivants qui ne sont pas déjà pris en charge par le FOREM ou qui sont en fin de parcours, c'est-à-dire qui risquent de dépasser leurs délais de 18 mois pour effectuer leur parcours.

Cet accompagnement se fait avec la même philosophie que le travail habituel du DiSISMi et est à la fois composé de séances collectives ainsi que et surtout d'accompagnement individuel. En 2020, l'accompagnement des primo-arrivants a concerné 120 personnes (9% du public). La thématique ayant seulement démarré en 2019, il s'agit d'une demande qui a fait un bond important dans les demandes adressées au DiSISMi.

Le regroupement familial

Le droit à vivre en famille est fondamental pour tout le monde. Un migrant inquiet pour sa famille restée loin, a-t-il l'esprit libre pour s'insérer socioprofessionnellement en Belgique ? Or, les restrictions sont de plus en plus grandes sur le regroupement familial. C'est le parcours du combattant pour jouir du droit de vivre en famille. L'équipe ISP accompagne le regroupant tout au long du processus (5% des demandes du public DiSISMi en 2020).

Le séjour et le logement

Avoir des problèmes de séjour et/ou de logement sont des freins majeurs à la vie socioprofessionnelle. L'un et l'autre, s'ils ne trouvent pas d'issue rapide, peuvent provoquer des situations humaines dramatiques. Bien que ce ne soient pas les demandes les plus récurrentes du service ISP (2 % des demandes pour le logement et 4 % pour le séjour), ce sont souvent des demandes qui requièrent une réaction rapide. Ainsi, chaque membre de l'équipe réserve des plages horaires spécifiques pour accompagner les personnes au plus vite lors de ce type d'urgence.

Les thématiques et la COVID-19

En 2020, nous aurions pu observer une grande variation des thématiques, due à des demandes liées aux problématiques de la Covid-19. Pourtant, aucun changement spectaculaire n'est à remarquer si ce n'est une augmentation de demandes sur les situations sociales. Il y eu 30 demandes en 2020 comparé à 10 demandes en 2019. C'est un accroissement proportionnellement important mais pas forcément spectaculaire en chiffres absolus.

Cette augmentation n'est pourtant pas anodine. Elle dénote d'un besoin. Or, le service DiSISMi étant un service d'insertion socio-professionnelle et non un service social à proprement parler, cette différence n'est pas à négliger.

Accompagnement collectif des personnes étrangères et d'origine étrangère au sein du CRIPEL

Introduction

Au sein du CRIPEL, l'équipe DiSISMi poursuit également des actions collectives d'accompagnement ou de formation. Dans le cadre de l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère, une série de thématiques sont récurrentes et les usagers ont souvent les mêmes interrogations. Pour leur permettre d'avoir les informations rapidement, certaines thématiques sont regroupées. Ainsi, 10 à 15 personnes (hors mesures Covid-19), suivent une séance d'information sur l'équivalence de diplôme ou sur le travail et la recherche d'emploi. Par après, les personnes prennent un rendez-vous pour suivre l'accompagnement personnalisé. Le service a également mis en place une formation « Permis de conduire – cours théorique » afin d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle de certains usagers proches de l'emploi.

Séances d'information collectives

Au total sur 2020, 41 séances d'information thématiques ont été dispensées au sein du CRIPEL à destination des bénéficiaires. 204 personnes ont suivi ces séances.

Thématiques	Nombres de séances	Dates
Équivalence de diplôme	16	23/01/2020, 13/02/2020, 05/03/2020, 18/06/2020, 25/06/2020, 02/07/2020, 09/07/2020, 16/07/2020, 23/07/2020, 06/08/2020, 13/08/2020, 20/08/2020, 03/09/2020, 17/09/2020, 01/10/2020, 15/10/2020.
Recherche d'emploi	25	21/01/2020, 31/01/2020, 11/02/2020, 21/02/2020, 10/03/2020, 23/06/2020, 08/07/2020, 10/07/2020, 15/07/2020, 22/07/2020, 28/07/2020, 29/07/2020, 05/08/2020, 12/08/2020, 14/08/2020, 19/08/2020, 26/08/2020, 01/09/2020, 02/09/2020, 09/09/2020, 16/09/2020, 18/09/2020, 13/10/2020, 21/10/2020, 30/10/2020.

Les séances collectives ont eu lieu normalement jusqu'au premier confinement. Elles ont repris mi-juin avec un nombre limité de participants pour respecter les mesures de distanciation physique. Elles ont été à nouveau interrompues fin octobre.

Formation permis de conduire théorique

Introduction

En 2020, le département a organisé deux modules de formation au permis de conduire théorique.

À l'heure actuelle, la compétitivité du marché de l'emploi pousse les employeurs à être de plus en plus exigeants. En effet, la demande étant supérieure à l'offre, les employeurs se trouvent devant l'embarras du choix pour embaucher. L'une des conditions souvent demandées pour les emplois peu qualifiés est la possession d'un permis de conduire. Pour obtenir un emploi, ce n'est pas seulement un atout, il s'avère souvent indispensable. Ne pas être en possession de celui-ci peut donc constituer un frein majeur à l'emploi. Le coût de l'obtention d'un permis de conduire est élevé. En effet, pour les personnes qui n'ont pas des moyens financiers suffisants, cela représente un investissement conséquent. Parmi le public qui se présente aux permanences du service ISP, certains sont proches de l'emploi, avec toutes les compétences demandées, mais l'absence du permis reste un obstacle à leur engagement.

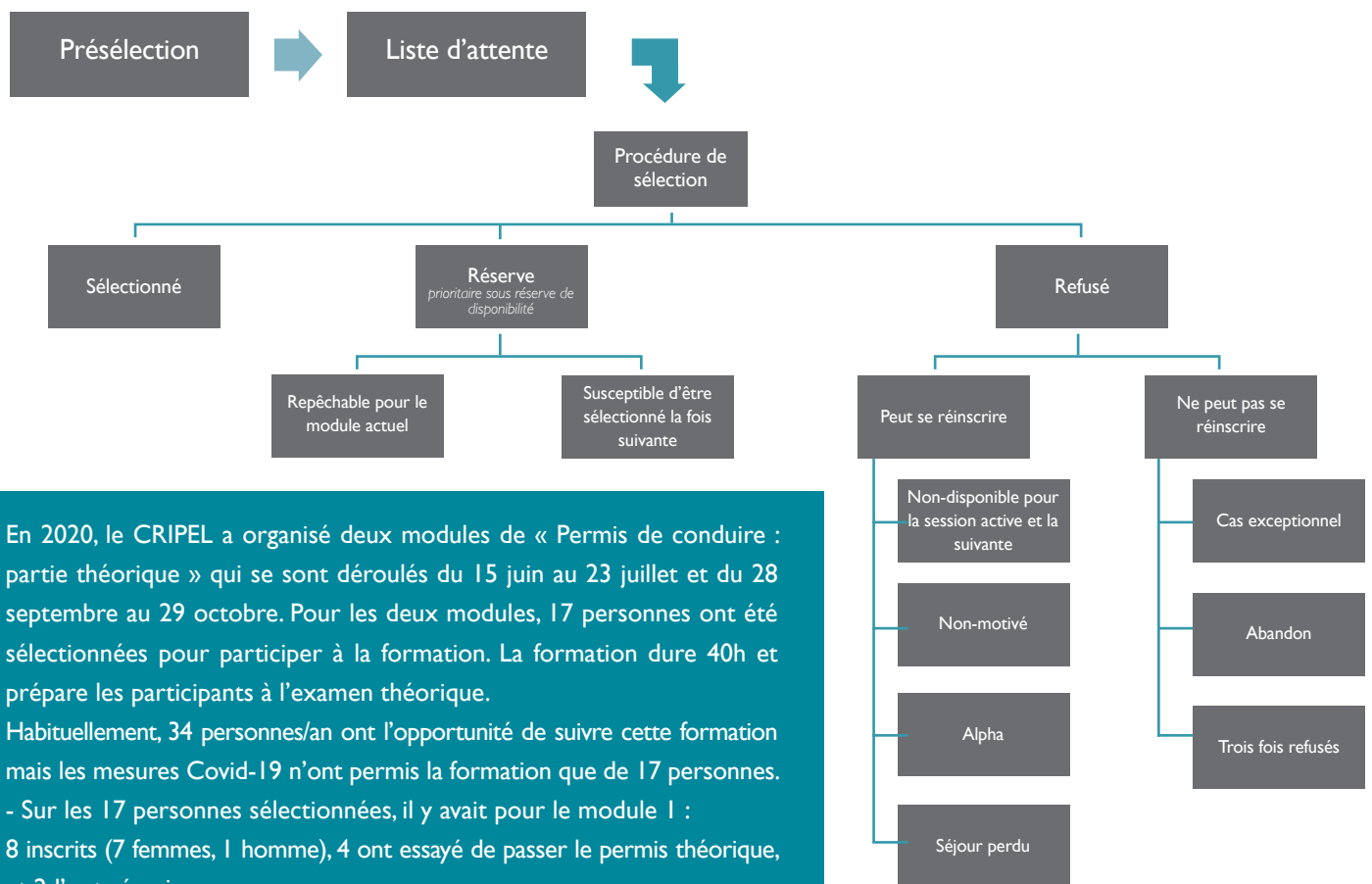
C'est pour répondre à ce manque que le CRIPEL a mis en place ce projet.

Public

La formation s'adresse à toutes les personnes étrangères ou d'origine étrangère, motivées à la recherche d'un emploi. L'objectif est de leur donner accès à une formation théorique, relative au code de la route, en vue de l'obtention du permis de conduire théorique. La formation théorique est dispensée par un formateur d'une auto-école. En 2020, suite à un appel d'offre, c'est une collaboration avec l'auto-école sociale FAA ASBL qui a été mise en place.

Conduire est aussi un gage de liberté et d'émancipation. Or, parmi le public du CRIPEL, nombreuses sont les femmes qui ne possèdent pas ce permis. Afin de leur permettre d'augmenter les chances d'obtenir un emploi, le CRIPEL privilégie donc les femmes dans le recrutement pour cette formation.

La sélection des stagiaires est réalisée suite à une inscription préalable des candidats. La sélection du groupe se fait en fonction de critères spécifiques préétablis tels que la motivation et la disponibilité ainsi que la connaissance du français de base. L'objectif est de constituer un groupe homogène pour assurer le bon déroulement de la formation.



À retenir

Les points positifs de la formation :

- gratuité ;
- formation adaptée au public ;
- taux de réussite proche de la moyenne nationale alors que le public n'a pas le même niveau de langue.
- accent mis sur le public féminin plus précarisé à ce niveau.

Le point négatif de la formation est qu'un grand nombre de demandes ne peut être satisfait puisque seules 17 personnes ont pu participer à la formation.

Accompagnement collectif des personnes étrangères et d'origine étrangère à l'extérieur du CRIPEL

Introduction

Les personnes étrangères ou d'origine étrangère ont des besoins différents en termes de service et de fréquence des contacts avec le CRIPEL. Pour expliquer les différents services proposés par le CRIPEL, des animations de groupe ont été organisées sur demande de différentes organisations. Ces animations ont pour but de présenter le CRIPEL afin que les usagers aient une connaissance des différents services proposés par le Centre et de transmettre au public migrant les bonnes pratiques tirées des expériences d'accompagnement.

Le CRIPEL a, d'une part, la volonté de faire connaître ses services au plus de partenaires potentiels possible dans l'optique de renforcer son réseau. Il souhaite développer des liens privilégiés avec les différents acteurs de terrain prenant en charge les aspects de la problématique que le CRIPEL ne prend pas en compte. D'autre part, il informe les différents publics n'ayant pas le réflexe de se diriger vers le CRIPEL.

Ce projet répond à un besoin de transversalité dans l'action du CRIPEL et du paysage associatif liégeois. Cela passe par la mobilisation des ressources existantes dans les différentes associations pour pouvoir envisager tous les aspects d'une problématique. De plus, cette meilleure connaissance mutuelle peut rendre plus efficaces les actions menées par le service social dans la mesure où les effets néfastes d'une prise en charge multiple d'une situation peuvent être diminués voire évités (« sur-orientation », « double emploi », ...).

Les objectifs de ces rencontres sont de faire connaître le CRIPEL et ses différents services et de répondre aux questions posées en s'adaptant au public.

En général, les thématiques abordées consistent à :

- faire connaître les différents secteurs du marché du travail ;
- définir les différents types de contrat de travail ;
- connaître quelques plans d'embauches ;
- expliquer les différents types de séjour ;
- informer sur les différentes procédures en lien avec le public rencontré ;
- expliquer les différents types de permis de travail ;
- informer sur les règles de regroupement familial ;
- expliquer les différents types de visa ;
- informer sur les possibilités de naturalisation/déclaration de nationalité ;
- informer sur les questions d'asile ;
- etc.

Suite à l'expérience des années antérieures, les animations s'adaptent aux besoins du public : niveau scolaire, maîtrise du français, identification des besoins, etc. Elles sont participatives et interactives. Elles s'alimentent des questions des participants.

Séances de formation sur demande

En 2020, peu de séances ont pu être données vu les mesures de lutte contre la pandémie. Les organismes demandeurs et pour lesquels des séances d'infos ont pu être organisées sont :

- Proforma : 21 février 2020 (20 participants)
- Grapa : 03 juillet 2020 (8 participants)
- Form'Anim : 16 octobre 2020 (8 participants)

3 séances avec des publics différents ont été organisées. Chaque animation a duré approximativement 2h30.

Formation procédure d'asile et droits y afférents (DAZIBAO en partenariat avec l'asbl Le Monde des Possibles)

Les demandeurs d'asile passent un temps considérable dans les centres sans information ni apprentissage. Une fois leur procédure terminée, qu'ils soient reconnus réfugiés ou non, ils se retrouvent souvent démunis face à une réalité jamais évoquée avec eux. C'est pourquoi le projet DAZIBAO a vu le jour et a permis de mettre en place des animations de groupe pour demandeurs d'asile, axées sur la procédure d'asile et les droits y afférant. L'objectif de ces séances est de valoriser un maximum la période d'attente ainsi que les ressources personnelles des personnes demandeuses d'asile des centres ouverts de la Croix Rouge.

Le projet Dazibao s'organise en partenariat avec l'asbl « Le Monde des Possibles ». Il se déroule sous forme de séances de groupe. Les animations sont participatives et partent essentiellement de ce que les demandeurs d'asile vivent dans les centres pour essayer de rapprocher l'animation au plus près de leur réalité et ainsi leur faire prendre part intégrante au processus d'information.

Le CRIPEL assure deux séances par session organisée. Il assure la partie juridique de la procédure d'asile et les infos sur la nationalité. Durant l'année 2020, il y a eu deux sessions organisées par le Monde des Possibles incluant trois séances organisées par le CRIPEL : 24 janvier 2020, 27 janvier 2020, 10 mars 2020. Il y a eu 26 participants au total.

Là aussi, la pandémie n'a pas permis plus de sessions pendant la suite de l'année.

Formation pour les professionnels

Introduction

En 2020, le DiSISMi a également accompagné des acteurs de deuxième ligne. Cet accompagnement se fait par le biais de formation, séances d'information ou, au quotidien, par e-mail ou téléphone. Ces contacts avec les opérateurs, même s'ils ne font pas partie de l'objectif principal du projet, sont nécessaires pour assurer une bonne coordination entre les acteurs concernés par le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ils créent du lien, des ponts, entre les différents services et permettent, souvent, de fournir un meilleur suivi pour les bénéficiaires.

Présentation des services sur demande

En 2020, avec les restrictions sanitaires, seul le Centre d'asile St Joseph a pu bénéficier d'une présentation des services le 17 décembre 2020.

Collaborations spécifiques

Propriétaire solidaire

La campagne « Propriétaire solidaire » a été mise en place en 2018 afin de favoriser l'accès au logement pour des personnes en situation de précarité. Le diagnostic à l'origine de la mise en place de ce projet constatait qu'à Liège :

- le parc locatif est principalement privé ;
- il y a une augmentation du coût des loyers ;
- il y a de la discrimination à l'égard de certains publics précarisés ;
- il y a de très longues listes d'attente pour les logements sociaux ;
- il y a un manque de services en charge de l'accompagnement social dans le logement.

Face à cette situation, cette campagne est un nouvel outil pour déstigmatiser les publics précarisés et refonder la solidarité au niveau local par un travail en réseau intersectoriel.

Les objectifs sont les suivants :

- améliorer l'accès au logement pour des publics précarisés en captant plus de « propriétaires solidaires » ;
- favoriser le respect des critères de salubrité ;
- sensibiliser à la non-discrimination et déstigmatisation.

Ce projet pilote a été lancé en septembre 2018. Le CRIPEL a été partie prenante dans la construction et le lancement du projet. Le plan d'action pour atteindre les objectifs s'articule autour de 4 axes : la transversalité et la collaboration des services partenaires ; le captage de propriétaires solidaires ; l'accompagnement des locataires et des propriétaires et enfin, la communication.

Courant 2020, un nouveau coordinateur a été engagé. Un grand chantier de communication sur le projet a été entamé. Au sein du CRIPEL, le DiSISMi a participé à la mise en place de cette campagne qui sera lancée en 2021.

Spécificités 2020 liées à la pandémie




Vademecum thématiques

Durant le premier confinement, le service DiSISMi a mis à profit la mise inattendue au télétravail pour rédiger des documents pédagogiques. Ces documents sont destinés à améliorer les pratiques, informer les nouveaux travailleurs, être des outils du quotidien et à analyser les futurs axes du projet.

1. Catalogue des opérateurs utiles pour l'orientation des bénéficiaires
2. Procédure d'accompagnement pour la formation permis de conduire
3. Procédure de suivi des 4 heures ISP
4. Vademecum sur la recherche d'emploi
5. Vademecum sur la recherche de formation
6. Vademecum sur l'équivalence de diplômes
7. Vademecum sur le regroupement familial
8. Vademecum sur le séjour des citoyens européens
9. Rapport sur la question du mentorat

Enquête sur la Covid-19

Durant l'été 2020, une courte enquête a été effectuée auprès des bénéficiaires. Celle-ci était disponible en français, en arabe et en anglais. Le questionnaire était adressé tant aux bénéficiaires du DiSISMi qu'aux bénéficiaires du service parcours.

Avec le Covid 19			
			
J'ai pu avoir facilement accès aux consignes de sécurité dans ma langue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas des difficultés avec mon logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu avoir accès aux soins de santé correctement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu avoir accès à de l'alimentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu organiser la garde de mes enfants quand c'était nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai pu continuer mon activité professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai eu des contacts avec mes opérateurs de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai eu les réponses à mes questions dans les services administratifs de ma ville/commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas eu des problèmes de mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

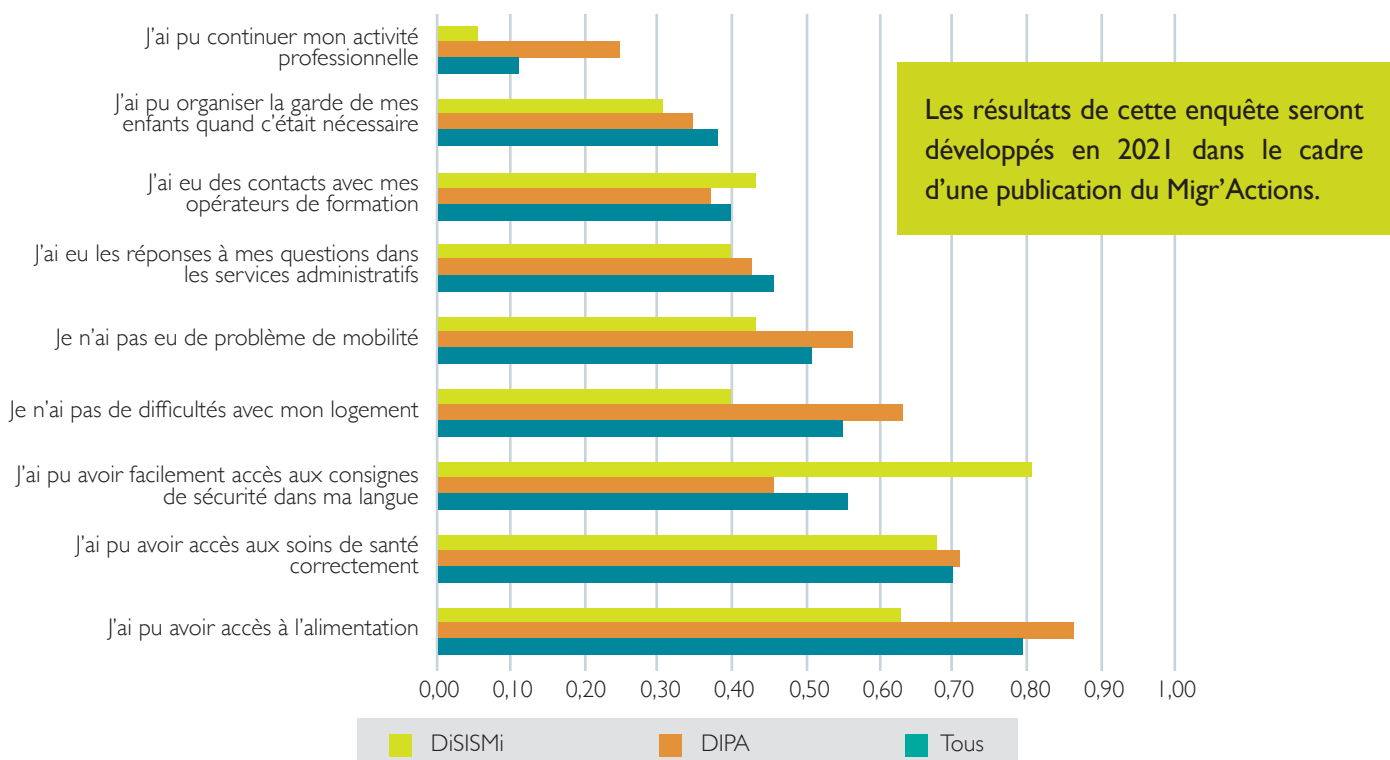
Les résultats obtenus :

Les plus grosses difficultés rencontrées par les bénéficiaires ont été, par ordre décroissant :

- de continuer l'activité professionnelle ;
- des problèmes de garde d'enfants ;
- des difficultés de contacts avec les opérateurs de formation ;
- des difficultés pour trouver des réponses aux questions posées aux services administratifs de la ville/commune.

On notera également que pour les bénéficiaires du DiSISMi :

- Des difficultés accrues sur l'accès à l'alimentation et au logement sur le public DISISMI



Conclusion et perspectives

Sans surprise, la pandémie de la Covid-19, durant cette année 2020, a impacté le service DiSISMi. Le service a néanmoins mis tout en œuvre pour que cet impact soit le plus limité possible. Le service n'a jamais été inactif tout au long de l'année mais les contacts avec les stagiaires ont été très compliqués pendant le premier confinement. Pour le deuxième confinement, le CRIPEL était préparé à faire face aux difficultés inhérentes à celui-ci (mise en place d'un télétravail organisé, achat de matériel informatique pour les visio-conférences, etc.). Durant ce deuxième confinement, les bénéficiaires, victimes de la fracture numérique ou avec des problèmes urgents, ont été reçus en présentiel (dans le respect strict des mesures sanitaires).

Cette année, l'accompagnement individualisé des bénéficiaires a été plus que jamais nécessaire. La nécessité d'un service ISP tel que le DiSISMi n'est plus à démontrer. Chaque année, les référentes reçoivent plus de mille personnes. Et cette année, malgré la pandémie, près de 1000 personnes ont néanmoins pu être suivies par le service. Les spécificités de l'accompagnement, tant par ses thématiques que son public, font que le service est depuis longtemps nécessaire pour contribuer à l'insertion des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

L'année de transition 2021 a pour objectif de continuer à poursuivre ses actions malgré des mesures sanitaires restrictives qui risquent de durer. L'événement de clôture prévu fin 2020 a dû être reporté mais il sera organisé fin 2021. La thématique logement, que le service espérait pouvoir mettre en place en 2020, n'a pas pu être financée. Néanmoins, le service poursuit sa collaboration avec Propriétaires Solidaires et a comme visée de pouvoir trouver des financements pour mettre en place une action spécifique liée au logement.

Outre la continuité des accompagnements, cette année supplémentaire de la programmation sera consacrée à la préparation de la suivante et à la pérennisation des actions. La préparation de la programmation 2022 a été entamée au 4^{ème} trimestre 2020 par l'élaboration d'un projet transversal à tous les centres régionaux. Ce projet sera l'objet d'un travail approfondi de développement et d'innovation durant l'année 2021.

2. LES ACTIVITÉS DE DEUXIÈME LIGNE

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE TERRAIN

Résumé du dispositif

L'accompagnement proposé par le CRIPEL aux organisations de terrain fait partie intégrante de ses missions telles que définies par la Wallonie et, plus particulièrement, de celle d'accompagner les initiatives locales d'intégration. De façon générale, l'accompagnement vise à professionnaliser et à outiller les opérateurs qui agissent quotidiennement à la mise en œuvre des projets qui favorisent une inscription active dans un processus d'intégration.

Il vise à consolider et renforcer le réseau des organisations qui agissent quotidiennement afin de favoriser l'insertion des personnes issues des migrations et faire de la Wallonie une région ouverte, accueillante et solidaire.

Le travail d'accompagnement peut être ponctuel ou de plus longue durée. Il se décline en deux axes complémentaires :

- >> **individualisé** quand il propose des actions spécifiques qui répondent aux besoins particuliers d'une organisation : diagnostic, plan stratégique, formation, supervision, apport de compétences pour concevoir un projet, mise en place d'un comité d'accompagnement, animation d'une réunion, rencontre, etc. ...
- >> **collectif** quand il concerne plusieurs organisations : séances d'information thématiques ou sur des appels à projets, animation et/ou coordination de groupes de travail et de plateformes, organisation de rencontres afin de monter un projet commun ou échanger sur des pratiques professionnelles, information sur des thématiques transversales, participation à des activités et événements communs, concertation des opérateurs, etc.

Le public cible

Toutes les organisations publiques ou privées, subventionnées ou non, agissant avec un public issu de l'immigration favorisant une inscription active dans un processus d'intégration, en particulier les Initiatives Locales d'Intégration.

En 2020, 126 opérateurs ont été accompagnés en vue de favoriser la structuration des projets locaux et la professionnalisation du secteur de l'intégration. Les opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique, juridique, en matière de FLE, de citoyenneté, de communication et d'ISP.

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
Action Sociale au Bernalmont		X	X		
Acteurs de l'ombre	X				
AGORA	X		X		
Aide aux Personnes Déplacées		X	X		
AIGS-CISP		X	X		
AKEWA		X			
Alter Sélection	X		X		
Alternative Théâtre	X				
Alternatives formations	X				
Amitié Belgo-égyptienne					X

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
APOC	X	X			
ARAKS	X		X		X
Asbl Tibi		X			
AJS-Tal-LAFI	X	X	X		
Au Petit soleil	X	X	X		
Caritas International		X	X		
CALIF	X				
CAL-Province de Liège	X				
CAP-Migrants		X	X		
CCAPL	X		X		
CEDEC	X				
Centre J		X			
Centre Liégeois de Formation	X		X		
Centre Multimédia –Don Bosco			X		
Centre PMS de Seraing	X				
CGSL	X				
CIEP		X			
Club Boxing Bressoux	X				
COF		X	X		
Coiffure interculturelle		X			
Coordination socioculturelle de Ste Marguerite	X		X		
CPCP	X				
CPCR	X				
Croix Rouge		X			
CVFE-SOFFT		X			
Dora Dores asbl	X	X			
Droit des jeunes		X			
Eclat de Rire		X	X		
Espoir et Vie			X		
Euro Arab Africa		X			
EVA		X	X		
F4I	X				X
FAM-Maison des femmes d'ici et d'ailleurs	X		X		
Festival Africain	X				

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
Form'anim - Association de lutte contre l'exclusion	X	X	X		
Formathé			X		
Génération Moyeh	X	X			
Hilki Horeb		X			
Impact Emploi	X		X		
Infor Famille Education Permanente	X		X		
Infor-Femmes Liège	X			X	
Interra	X				
IRFAM	X				
JEFAR	X		X		
Kaba Nyango	X	X			
KCDK	X				
La Baraka		X			X
La Bobine	X	X	X		
La Charlemagn'rie		X	X		
La maison blanche de Glain	X				
La maison de la culture belgo arabe		X			
La Marguerite	X		X		
La Porte Ouverte Visétoise	X	X	X		
La Proximité	X		X		
La tchicass	X				
L'Aquilone	X				
L'Etoile de l'Espoir		X			
Le Monde des possibles	X	X	X		
Les 3A		X			
Les Chiroux	X				
Les Petits Riens		X			
Les Sarments		X	X		
Live in Color	X	X	X		
Long Haj Children	X	X			
Maison Blanche de Glain			X		
Maison médicale du Laveu	X				
Meridian			X		

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
Mesrop Machtots	X				X
MICROBUS			X		
Migration responsable	X				
Mimosa 3axes	X	X			X
Miwacehoo asbl	X				
MSAADA FOUNDATION MSFO	X		X		
Musée des transports en commun	X				
Omega Fire Ministries		X			
Organisation Euro Arabe pour l'Echange Culturel		X			
PAD Belgium	X				
Parents en exil	X				
Perspectives		X	X		
Peuple et culture	X				
PhiloCité	X				
Point d'appui		X			
Proforma	X		X	X	
Promotion et Culture		X			
Promouvoir le sport africain					X
RaCynes			X		
Retravailler		X			
Salon Polonais					X
Sainte Walburge asbl		X	X		
Sefop	X				
Service d'Actions sociales		X			
Service d'Aides aux Migrants	X	X	X		
Service Social des Etrangers	X		X		X
Shika Get In		X			
SIREAS Liège		X			
Smile Bressoux		X			
Solidarité pour la femme du monde	X	X			
Step Métiers			X		
Tabane	X	X			
Takku Tekki		X			

Opérateur	Pédagogique	Juridique	FLE	Citoyenneté	Communication
Télé-Service Projet NATOLO	X	X	X		
Territoires de la Mémoire	X				
Trivision	X				
TSHINTU		X	X		
Vous et nous asbl	X				
Vies de Liège		X			
ZEPHYR	X				
Commune de Fléron	X		X		
CPAS de Blegny			X		
CPAS de Beyne-Heusay	X				
CPAS de Fléron	X				
CPAS de Huy	X				
CPAS de Soumagne			X		
Province de Liège	X				
Uliège - Recherche et développement	X				
Ville de Herstal	X		X		

Accompagnement juridique

En 2020, 56 opérateurs ont été accompagnés sur le plan juridique.

Au travers de ses prestations, notamment en matière de droit des ASBL, l'accompagnement juridique fournit, par son contenu, un service d'appui, de conseils et d'accompagnement dans toutes les étapes de vie d'une ASBL, de la création, à la gestion et au développement. Il donne le cadre juridique dans lequel les ASBL peuvent évoluer afin non seulement de répondre au mieux aux exigences légales mais également pour se saisir du cadre réglementaire afin de développer des pratiques de bonne gouvernance.

Aussi, il propose aux ILI des séances d'information courtes et pratiques qui leur donnent accès à un maximum d'outils et de repères pour permettre à leur structure de se développer en toute sérénité.

Accompagnement pédagogique

En 2020, 74 opérateurs ont été accompagnés sur le plan pédagogique.

Dans l'accompagnement pédagogique et méthodologique, l'approche débute par l'analyse des ressources et l'élaboration des objectifs. Les réseaux d'opérateurs locaux sont présentés. Ensuite, le service apporte un appui aux ILI dans la clarification, l'élaboration et l'évaluation de leurs projets ainsi qu'une description du paysage des subventions de la Province de Liège, ville de Liège, APE, PCI, SPW, et autres. Ces accompagnements permettent également d'appuyer certains opérateurs dans l'organisation de formations et d'évènements ou dans la promotion de leurs activités. Enfin, certaines demandes spécifiques sont transférées vers d'autres services tels que le réseau FLE, le service communication (conception et impression des affiches, flyers, etc.) et la logistique (prêt de matériel, réservation des locaux pour des réunions et autres, etc.).

Accompagnement FLE

En 2020, 49 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique du FLE.

L'accompagnement thématique pour le FLE a été lancé en 2017. Cet accompagnement avait pour objectif de rencontrer les nouvelles associations afin de les informer sur les objectifs du réseau mais aussi rencontrer les opérateurs en difficulté. L'accompagnement thématique poursuit toujours un objectif « qualité » mais il s'étend à l'ensemble des ILI ainsi qu'à tout le réseau FLE. Il s'inscrit dans la continuité des objectifs de la plateforme FLE, c'est à dire de poursuivre la structuration, la professionnalisation et l'institutionnalisation du secteur.

Les sous-objectifs :

- rencontrer les Initiatives Locales d'Intégration sur le terrain ;
- informer, conseiller et répondre aux interrogations des opérateurs ;
- relever les besoins et les difficultés au regard du diagnostic du réseau FLE liégeois ;
- articuler l'accompagnement collectif et individuel afin d'impulser de nouvelles actions répondant aux nouvelles réalités de terrain.

Les points abordés :

- la formation de formateurs ;
- les niveaux proposés, les groupes ;
- le public envoyé par les services du CRIPEL ;
- les partenariats officiels établis dans le cadre des cours de FLE ;
- la gestion de l'offre et de la demande ;
- l'agrément ;
- l'inspection.

En 2020, l'objectif était de rencontrer tous les opérateurs ILI sur le terrain. Cela a été le cas pour 27 d'entre eux. Pour les autres opérateurs ILI, les accompagnements se sont faits via Zoom. À la fin de cette année 2020, toutes les ILI, hormis une, ont eu un accompagnement individuel sous l'une ou l'autre forme.

Le portail wallon de l'offre en Français Langue Étrangère et en FLE-Alpha

Le portail wallon, outil de visibilité des actions en FLE, FLE-Alpha et Alpha, a fait l'objet d'un encodage intensif. En effet, chaque opérateur a fourni au CRIPEL leurs offres de formations organisées par type de cours. Chaque module a fait l'objet d'un encodage spécifique. L'actualisation de cet outil s'organisera en fonction du flux des offres et des changements opérés sur le terrain. En 2020, durant le premier confinement, toutes les offres de formations en notre possession ont été encodées. Il a été décidé fin d'année de donner accès au portail aux opérateurs afin qu'ils encodent eux-même leurs offres. Néanmoins, celles-ci font l'objet d'une vérification et sont validées par le RP FLE.

L'accompagnement collectif

Une autre mission du CRIPEL est d'organiser des accompagnements collectifs sur certaines thématiques qui répondent à un besoin des opérateurs. En vue de pérenniser leurs subventions et ainsi, participer à la professionnalisation du secteur, le CRIPEL a mis en place un accompagnement collectif sur la thématique de la demande d'agrément.

Date : 5 mars

Participation : 20 personnes

Accompagnement Citoyenneté

En 2020, 2 opérateurs ont été accompagnés sur la thématique de la citoyenneté.

L'accompagnement individuel thématique devait donner lieu à plusieurs réunions avec les opérateurs œuvrant dans l'axe citoyenneté en 2020, sur le terrain et via Zoom. En raison de l'absence prolongée de la responsable de projet Citoyenneté, peu d'accompagnements ont pu effectivement être effectués au cours de l'année 2020.

L'accompagnement collectif

Suite à l'identification de besoins auprès des opérateurs, des accompagnements collectifs en citoyenneté ont été proposés. Le premier accompagnement a permis de présenter des outils de Vie Féminine afin d'aborder la thématique du genre dans les formations, le second était destiné à discuter de l'appel à projets ILI.

Date : 14 janvier

Participation : 22 personnes

Date : 10 novembre

Participation : 8 personnes

Accompagnement Communication

En 2020, 9 opérateurs ont été accompagnés sur le plan de la communication.

Le CRIPEL a poursuivi sa mission d'information et d'accompagnement en matière de communication. La diffusion se fait par courriel et via le bulletin trimestriel «Migr'actions».

Le champ de communication du CRIPEL a été élargi grâce au site internet, à la newsletter mensuelle pour la promotion de nos activités et de celles des opérateurs et l'utilisation accrue de la page Facebook.

Quelques statistiques - Page Facebook

Statistiques de la page Facebook du CRIPEL asbl (période : du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)		
Nombre de nouveaux « Like » de la page »	Nombre de « Like » total	Nombre de personnes qui a vu du contenu venant de notre page
335	2.010	54.569

Le racisme ne mène **NULLEPART.BE**

Sauf à l'injustice, à la souffrance et au conflit.

Cripel asbl
@Cripel - Services sociaux

Envoyer un message

Accueil Avis Photos Vidéos Plus

À propos Voir tout

Place Xavier Neujean 19 B
4000 Liège, Belgique

Centre Régional d'Intégration pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège

Il s'agit ici de la page Facebook du CRIPEL. Elle a pour vocation l'information et la communication sur les activités, missions et événements organisés... [Afficher la suite](#)

2 192 personnes aiment ça, dont 7 de vos amis

2 333 personnes sont abonnées

97 personnes ayant indiqué avoir visité ce lieu

Cripel asbl
3 mai, 10:09

Vous pouvez, dès à présent, commander le nouvel ouvrage de la campagne « Et si on travaillait ensemble »... Il présente et évalue les initiatives wallonnes en matière d'insertion socioprofessionnelle des travailleurs issus des migrations, dont celles des Centres régionaux d'intégration et de leurs partenaires de terrain.

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations
26 avril, 09:49

L'Inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'Emploi. Bilan des politiques en Wallonie » est enfin disponible sur le site de notre éditeur L... [Afficher la suite](#)

IRFAM.ORG

L'inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi...

Ce livre de l'IRFAM présente et évalue les initiatives wallonnes en matière d'insertion socioprofessionnelle des travailleurs issus des migrations, dont celles des Centres régionaux d'intégration et de leurs partenaires de terrain.

COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE RESSORT TERRITORIAL

Plateformes thématiques

Plateforme Français Langue Étrangère

Active depuis de nombreuses années, la plateforme FLE représente le principal moteur du réseau Français Langue Étrangère liégeois. Les réunions rassemblent des opérateurs provenant de secteurs différents. Celles-ci visent trois objectifs centraux :

1. L'information ;
2. L'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. L'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

En 2020, la plateforme FLE a poursuivi ses objectifs et continue son rôle d'interface en proposant un lieu d'information, d'échanges et de concertation. Les membres de la plateforme se sont réunis deux fois en présentiel et quatre fois en visioconférence via Zoom lors du deuxième confinement. Cette dernière plateforme a été divisée en quatre sessions pour permettre une meilleure gestion des participants. Le nombre de participants effectif varie de 10 à 42 personnes. 80 opérateurs ont participé à la plateforme FLE.

PTF FLE	Nombre de participants
06 février	37 participants
10 septembre	42 participants
24 novembre – 1ère session	17 participants
1 décembre – 2ème session	10 participants
8 décembre – 3ème session	12 participants
10 décembre – 4ème session	12 participants

L'objectif d'interconnaissance continue à se traduire par la présentation d'opérateurs FLE, leurs activités, leurs objectifs... L'occasion de faire connaître les nouvelles ASBL ainsi que les nouveaux projets qui s'organisent sur l'arrondissement de Liège-Huy-Waremme. La cartographie des offres de formations sur Padlet et Google Maps a également été présentée devant 68 opérateurs.

Les concertations FLE dites « Plateformes territoriales »

L'orientation du public, la gestion de l'offre et de la demande, la complémentarité des actions, sont autant de sujets qui méritent une réflexion pragmatique et une collaboration étroite avec les opérateurs de terrain. Les plateformes FLE rassemblent plus d'une quarantaine de participants lors de chaque réunion, un chiffre qui n'est pas toujours propice aux échanges approfondis sur des sujets plus spécifiques. C'est pourquoi la mise en place de réunions de concertation territoriales a été envisagée sur des secteurs identifiés visant un ensemble de quartiers, de villes et/ou de communes. Ces réunions sont considérées comme un prolongement de la plateforme FLE et permettent d'envisager un travail de proximité.

Ces réunions visent donc à :

- amener de la cohérence dans l'orientation du public FLE ;
- favoriser l'utilisation d'outils communs ;
- analyser l'état des lieux de l'offre de chaque territoire afin d'envisager la complémentarité des actions ;
- sur le moyen terme, construire des parcours d'apprentissage : ILI/EPA -> CISP -> EPS.

Neuf réunions ont eu lieu en 2020. Elles ont permis d'impulser de nouvelles dynamiques de collaboration mais aussi de faire état des attentes et des constats des opérateurs.

Concertation FLE		
Outremeuse, Saint-Léonard, Thier-à-Liège, Vottem	14 janvier	5 participants
Beyne-Heusay, Blégny, Soumagne, Visé	04 février	6 participants
Vennes, Fétinne, Angleur	27 février	3 participants
Seraing, Flémalle, Jemeppe, Sclessin	12 mars	7 participants
Herstal	11 juin	7 participants
Huy-Waremme	18 juin	2 participants
Sainte-Marguerite/Glain/Ans/Grâce-Hollogne/Montegnée/Burenville/Saint-Nicolas	29 octobre	4 participants
Bressoux, Droixhe, Amercoeur, Longdoz	17 novembre	6 participants
Sainte-Walburge, Centre, Laveu	26 novembre	8 participants

Plateforme Citoyenneté

Tout comme la plateforme FLE, la plateforme citoyenneté poursuit trois objectifs principaux :

1. l'information ;
2. l'interconnaissance entre opérateurs et le renforcement d'un langage commun ;
3. l'échange autour de thématiques et problématiques identifiées par le secteur.

Les chiffres en 2020

La plateforme citoyenneté du CRIPEL s'est réunie trois fois en 2020.

Au cours de ces rencontres, elle a rassemblé entre 35 et 38 personnes représentant 32 à 37 organismes.

PF Citoyenneté	Nombre de participants
10 mars	39 participants
30 septembre	35 participants
10 et le 11 décembre (visioconférences)	38 participants

Les points principaux abordés en 2020

Au cours des réunions de 2020, en plus de la présentation systématique des événements et formations susceptibles d'intéresser les membres de cette plateforme, le premier point d'information a donné lieu à :

1. la préparation d'une FAQ reprenant les questions des opérateurs au sujet de la citoyenneté à destination de la Région Wallonne ;
2. l'explication des journées consacrées aux demandeurs de nationalité mises en place par le DIPA et, dans ce cadre, du recensement régulier des offres de formation pour alimenter le répertoire des opérateurs reconnus dans l'axe citoyenneté ;
3. l'explication du 4^{ème} type d'accompagnement qui sera mis en place à partir de 2021 : les concertations en citoyenneté.

Dans les points d'actualité de 2020, il faut noter :

- la présentation de l'évolution des dispositifs formatifs FIC et AOC : la présentation des changements apportés aux Ateliers d'Orientation Citoyenne de Laetitia Brouwers (DISCRI) et l'annonce de la mise en ligne des nouvelles fiches d'Ateliers d'Orientation Citoyenne ;
- le sondage sur le fonctionnement des opérateurs pendant les confinements et la présentation des résultats obtenus ;
- le sondage sur les besoins des membres de la plateforme pour élaborer les contenus des plateformes et des accompagnements collectifs prévus en 2021 ;
- la présentation des missions et actions de la Plateforme Francophone du Volontariat et présentation du réseau Volonterre d'asile et de ses outils de facilitation et d'inclusion de « volontaires divers » ;
- la présentation du paysage des fédérations actives dans notre secteur par un opérateur (Centre Multimédia de Don Bosco) suite à la demande des opérateurs ;
- la présentation de Dawinka Laureys (Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale) en vue d'une collaboration avec les opérateurs dans le cadre de la formation citoyenneté en 2021.

Enfin, en 2020, le point de présentation des opérateurs a permis à quatre organismes de se faire mieux connaître : InforFemmes, Les Sarments, F4I et Racynes.

Plateforme Insertion Socio-Professionnelle (ISP)

La plateforme ISP du CRIPEL s'est réunie deux fois en 2020.

Au cours de ces rencontres, elle a rassemblé entre 8 et 20 personnes.

PTF ISP	Nombre de participants
11 février	20 personnes
7 octobre	8 personnes

Le contenu 2020

- Point infos sur l'appel à projet Primo du Forem ;
- Présentation des 4h d'ISP organisées par le service DISISMI du CRIPEL ;
- CCSR – Recommandations du Bassin EFE sur le thème Emploi et Interculturalité ;
- Présentations d'opérateurs : MicroStart et le Monde des Possibles ;
- Présentations de projets d'opérateurs : outil E-div d'UNIA, Work'Inn et InforFemmes.

Plateforme des Services Sociaux et Juridiques (SSEJ)

La plateforme des services sociaux et juridiques du CRIPEL s'est réunie une fois au cours de cette année.

Au cours de cette rencontre, elle a rassemblé 17 personnes.

PTF SSEJ	Nombre de participants
20 octobre	17 personnes

Le contenu 2020

Les actualités en droits des étrangers sur 4 thématiques :

- l'accès au territoire ;
- la protection internationale ;
- la nationalité belge, la question des faits personnels graves ;
- la régularisation.

Plateforme Interculturalité

La plateforme interculturelité s'est réunie deux fois au cours de cette année.

C'est un lieu de rencontre et d'information dans lequel les opérateurs de l'interculturalité peuvent structurer leurs efforts et réfléchir à des projets communs et échanger de bons procédés et pratiques.

Les chiffres

PF INTERCULTURALITE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
18 février	29 participants
21 avril	Annulée à cause du Covid-19
6 octobre	24 participants
11 décembre	Annulée à cause du Covid-19

Thèmes abordés en 2020

- Consultation des opérateurs sur leurs besoins, leurs actions et leurs propositions pour améliorer le travail et les thèmes abordés lors de la plateforme Interculturalité ;
- Renforcement du réseautage par la création d'un répertoire d'opérateurs interculturelité sur le territoire du CRIPEL ;
- Présentation des projets individuels des opérateurs.

Plateforme de Lutte contre le racisme (label PCI)

En 2020, les membres de la plateforme se sont réunis une fois et le nombre de participants a été de 7 personnes.

Les objectifs de la plateforme sont de renforcer les liens entre les opérateurs des domaines de l'intégration, de la culture et de l'éducation permanente, mener plusieurs actions communes dans le cadre de la plateforme, communiquer des infos sur les thématiques de la lutte contre les discriminations, de l'interculturalité et de la promotion de la diversité et contribuer à la déconstruction des préjugés.

Le contenu 2020

La plateforme s'est penchée sur le contenu de plusieurs activités : les Rencontres Interculturelles Liégeoises, la Journée Internationale des Migrants et le colloque « Extrême droite décomplexée : idées reçues et fausses évidences, comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ? ».

PF Lutte contre le racisme	Nombre de participants
26 mars	Annulée à cause du Covid-19
11 juin	Annulée à cause du Covid-19
17 septembre	7 participants
17 décembre	Annulée à cause du Covid-19

FORMATION DES INTERVENANTS

Pour favoriser le développement d'une société ouverte à la diversité et à l'interculturalité, le CRIPEL propose des formations, des séances d'information et des actions de sensibilisation qui ont pour objectif de renforcer au sein des différentes professions et intervenants en contact avec un public de personnes étrangères ou d'origine étrangère, les compétences et les connaissances qui permettent de répondre aux besoins et aux problématiques spécifiques liées aux migrations. Elles se veulent ressources, tant au niveau des contenus, des méthodes que des outils utilisés et se destinent aux intervenants désireux de renforcer leur compréhension de la diversité culturelle et sa gestion au sein des différentes organisations.

La formation des intervenants se décline en 3 types d'activités :

Les formations :

elles engagent un processus pédagogique d'apprentissage qui s'adresse à un public ciblé de professionnels. Elles visent à professionnaliser ou à renforcer ou à développer de nouveaux savoirs (connaissances), savoir-faire (performances) et/ou savoir-être (comportement).

Les séances d'information :

processus informatif visant à porter à la connaissance du public cible un sujet ou une thématique. Elles peuvent prendre plusieurs formes : présentations, conférences, colloques, animations, ateliers,...

Les actions de sensibilisation :

actions ou activités visant à susciter de l'intérêt pour un sujet ou une thématique auprès d'un public plus large et l'y rendre sensible.

En chiffres : la participation aux modules de formation s'élève à 420 participants pour un total de 257 heures.

Les formations proposées en 2020

Formations interculturelles, de lutte contre le racisme et de gestion de la diversité

Quelques chiffres :

- 12 modules ont été programmés dur l'année 2020 autour de l'interculturalité ;
 - o 4 ont été réalisés dont 2 en visioconférence
- 32 journées de formations on été organisées ;
 - o 7 journées ont été réalisées le 1^{er} semestre en présentiel
 - o 8 journées on été réalisées le 2^{ème} semestre en visioconférence
- 60 participants pour 135 inscriptions

Interculturalité

Communication et médiation interculturelle

Formatrice : Francine DI CESARE, médiatrice et formatrice en communication interculturelle et gestion de conflits
Dates : 5, 6, 16 mars de 9h30 à 16h30 – 3^{ème} journée reportée le 25 septembre puis annulée - 15 participants.

Suivi des pratiques en médiation

Formatrice : Francine DI CESARE, médiatrice et formatrice en communication interculturelle et gestion de conflits
Dates : 5 mai, 2 juin, 2 octobre de 9h30 à 16h30 – Annulé.

Comment mener des projets interculturels

Formatrice : Dina SENSI, formatrice du DISCRI, docteure en pédagogie
Dates : 28, 29 mai et 12 juin de 9h30 à 16h30 reportés les 9, 10 et 11 décembre 2020 – Annulé.

Animation interculturelle par les pairs (méthode EPTO – European Peer Training Organisation)

Formateur : Kevin HADDAD, formateur EPTO
Dates : 4, 5, 8, 9, 10 juin de 9h30 à 16h30 reportés les 17, 18, novembre, 2, 3 et 4 décembre 2020 – Annulé.

Santé mentale et approche transculturelle - ateliers de réflexion sur les pratiques

En collaboration avec Forma+, le CLPS et Tabane asbl
Formatrices : Macha KHASKELBERG - Tabane, Valérie COUPIENNE - CLPS et Sandra GASPAROTTO - CRIPEL
Dates : 18 février et 28 avril 2020 de 9h à 13h – 2^{ème} journée reportée au 27 octobre en visioconférence. - 20 participants

Préjugés, quand tu ne me tiens pas

Formateur : Foued BELLALI, asbl 2Bouts

Dates : 2 et 12 mars – 2^{ème} journée reportée au 6 octobre en visioconférence.

Contre-argumentaire des préjugés racistes

Formateur et formatrice : Foued BELLALI - asbl 2Bouts et Anne BERNARD - asbl Librex

Date : 18 et 19 mai reportés au 18, 24 novembre et 7 décembre en visioconférence. Cette formation est dédoublée suite au nombre important d'inscriptions avec des jours supplémentaires à la demande des participants.

2 groupes :

- 18, 24 novembre et 7 décembre – En visioconférence.
- 30 novembre, 11 et 17 décembre – En visioconférence.

Intervision sur le racisme et l'intolérance

Formateur : Foued BELLALI, asbl 2Bouts

Date : 22 juin reporté au 3 décembre – Annulé.

Législation anti-discrimination

Formatrice : Nicha Mbuli, Juriste, MRAX asbl

Date : 28 février - 18 participants.

Gestion de la diversité dans l'emploi - en collaboration avec l'EPA

Comment travailler avec tout le monde dans la diversité ?

Formatrice : Brigitte ROUSSEAU, formatrice de l'EPA

Dates : 26 février, 12 et 19 mars de 9h à 16h – Annulé.
8, 15, 22 octobre de 9h à 16h – Annulé.

Comment traduire les différences humaines en une richesse pour le service ?

Formatrice : Brigitte ROUSSEAU, formatrice de l'EPA

Dates : 10 et 17 septembre de 9h à 16h – Annulé.

Manager la diversité d'une équipe

Formatrice : Brigitte ROUSSEAU, formatrice de l'EPA

Dates : 9 et 16 décembre de 9h à 16h – Annulé.

Formations de formateurs en FLE - en collaboration avec Lire et Ecrire

Quelques chiffres :

- 4 formations organisées ;
 - o 2 réalisées dont 1 en visioconférence ;
- 5 ateliers le 1^{er} semestre et 2 ateliers en visioconférence le 2^{ème} semestre ;
- 14 journées de formation organisées : 3 jours le 1^{er} semestre et 2 jours le 2^{ème} semestre en visioconférence ;
- 46 participants pour 60 inscriptions.

Méthode audio-visuelle de français langue étrangère : « Pourquoi Pas ! »

Formatrice:Wivine DREZE, chercheuse praticienne en FLE (Université de Mons)

Dates : du 24 au 28 août de 9h à 16h – Reporté à février 2021.

Outil de positionnement et référentiel FLE

Formatrice:Wivine DREZE, chercheuse praticienne en FLE (Université de Mons)

Dates : 10 et 11 février de 9h à 16h30 - 16 participants.

Suivi de la pratique outil de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation

Formatrice : Laurence GALLANT, chargée du suivi des stagiaires à Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme

Date : 20 mars 2020 de 13h30 à 16h30 – Annulé.

Les ateliers thématiques du mercredi du CEFLES - en collaboration avec l'Institut Supérieur des Langues Vivantes et le service de didactique et de méthodologie de l'université

Formatrice : Audrey THONARD, ISLV

Date : 19 février, 18 mars, 1^{er} avril, 27 mai et 17 juin de 13h30 à 16h30 – Report de deux dates en novembre 2020 et annulation des deux dernières dates - 12, 12 et 18 participants.

Formation en Droits des Étrangers

Quelques chiffres :

- 10 formations ont été organisées ;
 - o La totalité a pu être réalisée dont 5 en visioconférence ;
- 10 journées de formation ;
- 3 jours le 1^{er} semestre – 7 jours le 2^{ème} semestre dont 4 en visioconférence
- 152 participants pour 200 inscriptions.

Formatrice : Maria GARCIA, CRIPEL

Statuts et cartes d'identité

Date : 5 mars - 17 participants.

Droit des étrangers

Dates : 28, 29 mai et 12 juin - reporté aux 9, 10 et 11 décembre puis annulé.

Droit d'asile et protection subsidiaire

Date : 12 mars - 19 participants.

Le droit de séjour I

Date : 19 mars - reporté au 25 septembre - 19 participants.

Le droit de séjour II

Date : 23 avril - reporté au 12 novembre en visioconférence - 14 participants.

Le droit de séjour III

Date : 7 mai - reporté au 15 octobre - 16 participants.

L'accès à l'aide sociale

Date : 29 octobre - reporté au 16 novembre en visioconférence - 15 participants.

L'accès à l'emploi

Date : 26 novembre - en visioconférence - 12 participants.

Accès aux soins de santé

Date : 3 décembre - en visioconférence - 11 participants.

La nationalité belge et l'apatridie

Date : 10 décembre de 09h à 13h.

Citoyenneté

Formatrice: Manon LIBOTTE, CRIPEL

Délivrance du programme FIC/AOC

Dates : du 7 au 14 mai – Reporté du 3 au 10 décembre puis annulé.

Journée de suivi FIC/AOC

Dates : 2 avril – Annulé.

Délivrance du programme FIC/AOC

Dates : du 22 au 29 octobre - 12 participants.

Journée de suivi FIC/AOC

Dates : 19 novembre – En visioconférence puis annulé.

Quelques chiffres :

- 11 formations organisées ;
 - o 8 réalisées dont 2 en visioconférence.
- 12 journées de formation organisées ;
 - o 9 journées réalisées dont 4 en visioconférence.
- 75 participants pour 233 inscriptions.

Crise identitaire des jeunes d'origine étrangère

Intervenante : Sandra Gasparotto, responsable de projets du CRIPEL

Date : 13 mars de 09h30 à 12h – Reporté au 8 octobre - 13 participants.

La géopolitique de la Syrie, la Lybie, Daesh

Intervenant : Hamdan Al Damiri, responsable de projets du CRIPEL

Date : 13 mars de 13h30 à 16h30 – Reporté au 9 octobre - 9 participants.

Approche psychosociale de prévention du radicalisme violent

Intervenant : Manuel Comeron, référent radicalismes Coupole d'Analyse en Sécurité Urbaine - Ville de Liège

Date : 19 mars de 13h à 16h30 - Reporté au 8 octobre - 13 participants.

Sensibilisation et détection de la radicalisation violente - Cowopra (Community Working Preventing Radicalization and Terrorism)

Formatrice : Béatrice Bouharmont, premier commissaire de police, Police Fédérale (DCA Liège), chargée du Radicalisme, master en criminologie

Date : 25 mars de 9h15 à 16h30 – Reporté au 22 octobre.

Terrorisme, radicalisme et islam politique : quand l'émotion l'emporte sur la raison

Formateur : Alain Grignard, maître de conférences à l'ULiège (département des sciences politiques, école de criminologie et CETR), premier commissaire (police fédérale, division antiterrorisme DR3)

Date : 26 mars de 9h15 à 12h30 – Reporté au 4 décembre.

Entre stress, risques et besoins, quels enjeux et quels défis pour nos interventions ?

Formateur : Anton Vereshchagin, doctorant du service de psychologie clinique de la délinquance de l'Université de Liège et superviseur de la Wegweiser Kaléido in Ostbelgien à Eupen

Date : 26 mars de 13h30 à 16h30 – Reporté au 4 décembre.

Ressources et appui pour la prévention des radicalismes et extrémismes violent de la FWB - le CREA et le CAPREV

Formateur : Philippe Massay, directeur du CAPREV

Date : 15 octobre de 9h15 à 12h - 16 participants.

Etat des lieux et gestion du phénomène de la radicalisation violente en Belgique

Formatrice : Béatrice Bouharmont, premier commissaire de police, Police Fédérale (DCA Liège), chargée du Radicalisme, master en criminologie

Date : 15 octobre de 13h à 16h30 - 15 participants.

Comprendre et combattre les orientations extrémistes

Formateur : Foued Bellali, asbl 2Bouts

Date : 14 octobre de 10h à 16h.

La médiation interculturelle comme outil de prévention

Formatrice : Francine Di Cesare, médiatrice et formatrice en communication interculturelle et gestion de conflits

Dates : 15 et 22 octobre de 9h15 à 13h – Reportés aux 27 novembre et 1^{er} décembre en visioconférence.

Des faits, pas des fakes !

Formateurs : Christophe Corthouts et Jen-Denis Tourneur, Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Dates : 12 et 13 novembre de 9h à 13h en visioconférence - 8 participants.

Quelques chiffres :

- 5 formations organisées dont 3 sont effectivement réalisées ;
- 17 journées de formation sont organisées ;
 - o 10 journées sont réalisées.
- 21 participants pour 51 inscriptions.

Comprendre et répondre à l'appel à projet du décret wallon d'intégration

Formatrice : Nancy Hardy, formatrice de Peuple et Culture (PEC)

Dates : 15 et 16 janvier de 9h à 16h30 – 8 participants.

Comptabilité simplifiée

Formatrice : Nancy Hardy, formatrice de Peuple et Culture (PEC)

Dates : 27, 28, 29 avril et 12 mai - reportés aux 15, 16, 17 et 30 septembre - annulé

Education permanente : rédiger le rapport annuel

Formatrice : Nancy Hardy, formatrice de Peuple et Culture (PEC)

Dates : 4, 5 et 6 mai de 9h à 17h - annulé.

Définir, développer et évaluer les projets de mon association

Formatrice : Nancy Hardy, formatrice de Peuple et Culture (PEC)

Dates : 29 septembre, 5 et 6 octobre - 7 participants.

Education permanente : préparer la reconnaissance

Formatrice : Nancy Hardy, formatrice de Peuple et Culture (PEC)

Dates : 30 novembre, 1, 7 et 8 décembre de 18h à 21h30 - annulé.

Au total: 393 participants

INTITULE	DATE	PARTICIPANTS
Mallette pédagogique (In)égalités mondiales du CNCD-11.11.11	22/09	15
Inclu Acto de Caritas International	6/10	12
Féminismes en couleurs de Cultures&Santé	24/11	Annulé à cause du covid-19



**LES MARDIS
DÉCOUVERTES**
DU **CRIPEL**_{asbl}

UNE APRÈS-MIDI POUR S'OUTILLER ET ENRICHIR
SA RÉFLEXION DANS UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

- Un intervenant
- Un outil (jeux et ouvrages pédagogiques, concepts, livres, études et dossiers thématiques, ...)
- Un moment d'échanges

PRIX : Gratuit
PERSONNE DE CONTACT : Siobhan Renkin - formations@cripel.be - 04/220.59.65

PRÉSENTATION DE LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE DU CNCD-11.11.11

Le CNCD-11.11.11 nous présente sa nouvelle mallette pédagogique « (In)égalités mondiales ».

Cette mallette rassemble 19 outils (films, photo-langages, débat mouvants, etc.) conçus par une quinzaine d'organisations actives en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaires (ECMS). Les outils sont destinés à comprendre les mécanismes à la source de ces inégalités, en réaliser les effets et identifier des leviers de changement. Ils sont accessibles aux groupes constitués d'un public à partir de 15 ans (focus sur ur 3 outils).

Intervenante : Laura Lentini, CNCD-11.11.11 (et d'autres associations invitées)

Date et heure : MARDI 22 SEPTEMBRE DE 13H30 À 16H30

Lieu : Cité Miroir – Salle Lucie Dejardin 22, Place Xavier Neujean 4000 Liège

INCLU ACTO - PRÉSENTATION DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE DE CARITAS INTERNATIONAL

Outil pédagogique développé par Caritas International, Inclu Acto aborde de façon ludique et interactive les questions posées par l'arrivée et l'installation des réfugiés en Belgique tout en questionnant l'impact sur le vivre ensemble. L'objectif est d'amener chacun à prendre conscience du rôle qu'il joue ou peut jouer en matière d'inclusion ou d'exclusion, afin de faire évoluer ce rôle positivement pour plus d'ouverture à l'autre et pour une société plus inclusive.

Sous forme d'un jeu de rôle, Inclu Acto vous projette dans la peau de Khalid, Louise, Stéphane, Naïma, Aman ou Caroline pour les interpeller à travers des situations du quotidien. Il permet aux jeunes de se mettre à la place de réfugiés ou de citoyens belges pour identifier les gestes concrets favorisant le vivre-ensemble au sein de la société.

Intervenante : Ariane Dewandre, Caritas International

Date et heure : MARDI 6 OCTOBRE DE 13H30 À 16H30

Lieu : Les Chiroux – Espace Polyvalent (1er étage) 8, Place des Carmes 4000 Liège

FÉMINISMES EN COULEURS - PRÉSENTATION DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE DE CULTURES&SANTÉ

Ce kit pédagogique invite à la réflexion et à la discussion autour de combats de femmes d'ici et d'ailleurs pour prendre conscience des différentes formes du féminisme et enrichir nos représentations. Au fil des 8 propositions de pistes d'animation et une série de 11 cartes-photos, les participant·e·s sont amené·e·s à discuter sur la diversité des femmes représentées, leurs expériences et leurs vécus. Au terme des échanges, les cartes-photos se dévoilent pour proposer une vue d'ensemble sur les féminismes, leur singularité et leurs points communs.

Le carnet pédagogique est composé d'un volet d'animation en trois temps : trois pistes d'introduction, deux pistes d'analyse et trois pistes de conclusion, et d'un volet théorique qui vient apporter quelques précisions sur les questions soulevées par les cartes-photos : qu'entend-on par féminismes noirs ? Féminismes dalits ? Intersectionnalité ?...

Cet outil a pour vocation d'être une porte d'entrée pour discuter des stéréotypes, des inégalités et discriminations sociales, ainsi que plus largement des systèmes de domination au sein de nos sociétés.

Intervenant : Jérôme Legros, Cultures&Santé.

Date et heure : MARDI 24 NOVEMBRE DE 13H30 À 16H30

Lieu : Les Chiroux – Espace Rencontres (1er étage) 8, Place des Carmes 4000 Liège

SENSIBILISATION

Séminaires, colloques et conférences

Les Midi-Conférences du CRIPEL (label PCI)



MIDI
conférences
du
CRIPEL

2^{ème} semestre 2020



Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère de Liège
Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège www.cripel.be - info@cripel.be - 04/220 01 20

Protéger les MENA contre l'exploitation sexuelle et la traite

Les mineurs étrangers non accompagnés sont des proies extrêmement faciles pour les trafiquants et les abuseurs, tout au long de leur parcours migratoire mais également en Belgique. Quelles formes prennent l'exploitation sexuelle des enfants et la traite des mineurs en Belgique ? Qui sont les auteurs, qui sont les victimes ? Quels dispositifs sont mis en place pour protéger ces mineurs extrêmement vulnérables ?

Intervenante : Ariane COUVREUR, Coordinatrice d'ECPAT Belgique

Date et heure : 14 février de 11h30 à 14h

Lieu : PointCulture – 1-5, rue de l'Official 4000 Liège

Participation : 33 personnes

Frontières, Papiers, Humains ! Banalité du mal et migration

Des dizaines de milliers de morts, des familles séparées, des humains traqués, séquestrés, torturés et exploités. Parce qu'ils ne se trouvent pas du bon côté de la frontière, qu'ils n'ont pas le bon morceau de papier. Comment un système aussi violent peut-il être le fruit de l'Europe des droits de l'homme ? Comment la Belgique peut-elle se complaire dans cette trame ? À travers la résonance de l'histoire de la politique migratoire, le recueil de la propagande fascisante d'hier et d'aujourd'hui, l'étude de cas réels et le démêlé des rouages de l'administration et du droit, mais aussi des citoyens qui s'organisent et des voix qui s'élèvent, l'ouvrage « Frontières, papiers, humains ! Banalité du mal et migration » de Sibylle GIOE est un état des lieux de la banalité du mal appliquée aux migrations.

Intervenante : Sibylle Gioe, Avocate au barreau de Liège, engagée dans la défense des étrangers et des droits de l'homme

Partenaire : la Maison des Sciences de l'Homme

Date : 15 mai reporté au 23 octobre – Annulé à cause du covid-19.

Lieu : PointCulture – 1-5, rue de l'Official 4000 Liège

La traite et le trafic des êtres humains

Trois centres d'accueil spécialisés ont été créés en vue de garantir la mise en œuvre du volet humanitaire de la politique belge de lutte contre la traite des êtres humains. C'est ainsi que SÛRYA a ouvert officiellement ses portes en 1995 en tant qu'institution spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des victimes de la traite et/ou du trafic international des êtres humains. SÛRYA travaille à rendre possible l'intégration et l'insertion des victimes dans notre société mais aussi le retour volontaire dans leur pays d'origine. L'association assure également l'information, la sensibilisation à la problématique et une contribution indirecte au démantèlement des réseaux. Outre un siège administratif, SÛRYA dispose d'une maison d'accueil d'une capacité de 16 lits.

Après une brève présentation du cadre législatif, il y a eu une co-construction sur la notion de victime de traite et/ou de trafic des êtres humains. Quelles sont les indicateurs utiles dans le cadre de la détection et l'identification des victimes ? Quelles places au travail en réseau ?

Intervenant : Christian MEULDERS, Directeur de l'asbl SÛRYA

Date : 13 novembre – Annulé à cause du covid-19.

Lieu : PointCulture – 1-5, rue de l'Official 4000 Liège

Opposition des précarités : pauvreté, exclusion et migration face au travail social

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté lutte pour que toutes les personnes d'où qu'elles viennent, quels que soient leur parcours de vie, leurs « origines », aient un accès aux droits fondamentaux. Le RWLP se bat et continuera à se battre contre les mises en concurrence sous toutes leurs formes entre « les pauvres de chez nous et les pauvres venus d'ailleurs », car les causes à l'origine de la pauvreté ici et ailleurs sont les mêmes ! Le RWLP sera toujours le rempart contre les stigmatisations et amalgames de toutes sortes. Afin de lutter contre certaines idées reçues réductrices, contre certains préjugés qui mêlent migration et pauvreté structurelle vécue par la population de notre pays, le RWLP collabore depuis longtemps avec diverses associations actives auprès des personnes issues de la « migration ». Ensemble, nous sommes en effet plus forts pour combattre les préjugés et la pauvreté vécue par toutes et tous.

Lors de cette intervention, la question des causes et formes de précarité et leurs conséquences en matière de non accès aux droits ont été abordées. Certaines solutions structurelles portées par le RWLP pour amener des changements en faveur des populations et de leur accès aux droits seront également présentées. Les questions et réflexions ont ensuite permis d'enrichir le débat.

Intervenant : Sébastien MAGNETTE, animateur au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

Date : 11 décembre – Annulé à cause du covid-19.

Lieu : PointCulture – 1-5, rue de l'Official 4000 Liège

Colloque « Extrême droite décomplexée : fausses évidences et préjugés, comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ? » (label PCI)



L'EXTRÊME DROITE DÉCOMPLEXÉE
idées reçues et fausses évidences,
comment passer du monologue populiste
au dialogue interculturel ?

24.11.20
Cité Miroir
(Salon des Lumières)
22, place Xavier Neujean
4000 Liège

Infos :
Siobhan Renkin
formations@cripel.be
04/220.59.65

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

PROGRAMME

9h
9h
9h
10h
10h
11h

Date : 5 mai reporté au 24 novembre
Reporté en 2021 à cause de la covid-19.
Lieu : Cité Miroir – 22, place Xavier Neujean 4000 Liège

11h15 Déconstruction d'idées d'extrême droite
>> Liberté d'expression à géométrie variable
par Cécile Goffard, Média Animation
>> Le darwinisme social par Julien Dohet, FGTB

12h15 Questions-réponses

12h45 Pause midi

13h45 Table ronde « Comment passer du monologue populiste
au dialogue interculturel ? »
La Cible – Les Territoires de la Mémoire –
Le Plan de prévention de la ville de Liège – Comité PCI

15h00 Questions-réponses

15h45 Conclusion

Logos: CRIPEL, Province de Liège, LIÈGE université, CRISP, MEDIA, FGTB, LA CIBLE, TERRITOIRES MEMOIRE.

9h - Accueil

9h15 - Introduction

9h30 - L'extrême droite en Belgique par Benjamin BIARD, CRISP

10h - L'extrême droite en Europe : approche comparative par Jérôme JAMIN, ULiège

10h30 - Questions-réponses

11h - Pause

11h15 - Déconstruction d'idées d'extrême droite

Liberté d'expression à géométrie variable par Cécile GOFFARD, Média Animation

Le Darwinisme social par Julien DOHET, FGTB

12h15 - Questions-réponses

12h45 - Pause midi

13h45 - Table ronde « Comment passer du monologue populiste au dialogue interculturel ? »

La Cible – Le plan de prévention de la ville de Liège – Les Territoires de la Mémoire

– Le comité PCI

15h - Questions-réponses

15h45 - Conclusion

Séminaire « Les outils numériques en classe de FLE »

Très en vogue et dans l'ère du temps, le thème du séminaire était « Les outils numériques en classe de FLE ». Grâce à l'intervention d'Audrey THONARD, chargée d'enseignement et maître de conférence à l'ISLV, et aux ateliers de Microbus, Proforma et l'AJS Tal-Lafi, le séminaire a rencontré un vif succès qui nous pousse à réitérer l'événement en 2021. Néanmoins, nous étions en pleine période de Covid et les inscriptions ont été limitées.

Date : 4 septembre

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 26 personnes

Journée Internationale des Migrants (label PCI)

Journée d'étude « La culture, vecteur d'intégration ? Focus sur la musique ».

Date : 8 décembre – Reporté à cause de la covid-19

Lieu : Cité Miroir – 22, place Xavier Neujean 4000 Liège

Activités d'intégration et/ou de sensibilisation

Le salon des outils pédagogiques FLE

Réalisé en collaboration avec Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, le salon s'est tenu à la Design Station Wallonia le vendredi 7 février et a fédéré pas moins de 19 exposants. Les outils pédagogiques et documents divers qui ont été présentés étaient issus des différentes équipes pédagogiques. Le CRIPEL, en plus d'être co-organisateur, a présenté deux outils :

- « Hayya » : livret de 10 histoires à raconter et à mimer aux moins de 6 ans ;
- « Les différentes couleurs » : livret sur la diversité traduit dans 6 langues.

Date : 7 février

Lieu : Design Station Wallonia – 78, rue Paradis 4000 Liège

Participation : 350 personnes

SAVE THE DATE
07.02 2020

SALON DES OUTILS PÉDAGOGIQUES ALPHA/FLE

Design Station Wallonia
rue du Paradis, 78 à 4000 LIÈGE
(face à la gare des Guillemins)

Horaires : de 10H00 à 16H00.
Contacts et infos :
stephanie.bernard@cripel.be
marie-louise.plumer@lire-et-ecrire.be

Le sang n'a qu'une couleur

Date : 20 mars reporté au 16 octobre – Annulé à cause de la covid-19.

Lieu : CRIPEL – 45E, boulevard de la Sauvenière 4000 Liège

Dans le cadre de la campagne « Le sang n'a qu'une couleur », le CRIPEL a organisé une collecte de sang dans ses locaux prévue fin mars-début avril. Ce projet visait à relancer le débat autour de la question de l'intégration, de la lutte contre le racisme et les discriminations à travers une collecte de sang. L'idée était d'associer tous les acteurs de l'intégration et de la lutte contre le racisme ainsi que leurs publics.

Le projet a malheureusement dû être annulé à cause de la covid-19.

Le sang n'a qu'une COULEUR

VOTRE SANG PEUT SAUVER DES VIES

COLLECTE DE SANG
Le 20.03.2020
45E, boulevard de la Sauvenière - 4000 Liège
de 9h à 13h

Infos et inscriptions
siobhan.renkin@cripel.be
04/220.59.65

Journée Mondiale des Réfugiés (label PCI)



Le 20 juin 2020, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, le CRIPEL a invité le grand public à découvrir les histoires d'Engleberthe, Naser, Mariam et Muhammad qui ont accepté de nous livrer une étape importante de leur vie : leur parcours migratoire. Leurs histoires sont à retrouver sur le site via le lien suivant : <http://blog-interne.cripel.be/decouvre-mon-histoire/>. Le but était de sensibiliser le public à travers des récits de vie. Vu les restrictions sanitaires, des outils de sensibilisation tels que des bracelets de naissance, avec des QR codes qui renvoient vers le site, ont été commandés et seront distribués dans les plateformes et lors de nos prochaines activités.

Date : 20 juin

Public touché en ligne : 2031 personnes

Les Rencontres Interculturelles Liégeoises (label PCI)

Une journée lors de laquelle le CRIPEL voulait fédérer les associations de terrain liégeoises afin de mettre en avant les cultures de leurs pays d'origine à travers des stands et des animations culturelles.

Date : 26 juin reporté au 4 décembre – Reporté en 2021 à cause de la covid-19.

Lieu : Centre Culturel de Chénée – 1, rue de l'Eglise 4032 Liège

Exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »



Combien y a-t-il d'immigrés en Belgique ? Occupent-ils les emplois des Belges ? Sont-ils intégrés ? Peut-on fermer les frontières ?

L'exposition présente au grand public les réponses claires et concises que font Jean-Michel LAFLEUR et Abdelsam MARFOUK dans leur ouvrage du même titre. De manière ludique et pédagogique, le livre a été retranscrit en 26 rolls-up. Suite aux résultats de sondages et d'enquêtes, l'opinion des belges sur des thèmes tels que l'impact économique de l'immigration, l'intégration, la fermeture des frontières, les liens entre migration et criminalité, ... est présentée. Une réponse est ensuite proposée à chacune de ces questions sur base de données scientifiques.

L'exposition permet à chacun de se forger une opinion et de participer de façon constructive aux débats sur l'immigration.

• Dates : Du 8 au 22 septembre initialement prévue du 24 mars au 24 avril mais reportée à cause du covid-19

Lieu : Cinéma Sauvenière – 14, place Xavier Neujean à 4000 Liège

Partenaires : Le CEDEM et les Grignoux

Participation : 3140 personnes

• Dates : Du 26 septembre au 8 octobre

Lieu : Blegny Mine – 23, rue Lambert Marlet, 4670 Blegny

Partenaire : Blegny Mine et le CEDEM

Participation : 340 personnes

>> Conférence de presse pour l'exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »

Date et heure : 7 septembre de 12h à 13h (initialement prévue le 24 mars mais reportée à cause du covid-19)

Lieu : Cinéma Sauvenière – 14, place Xavier Neujean à 4000 Liège

Partenaires : Le CEDEM et les Grignoux

Participation : 10 personnes

>> Vernissage de l'exposition « Pourquoi l'immigration ? En 21 questions »

Date et heure : 7 septembre de 17h à 19h initialement prévu le 24 mars mais reportée à cause du covid-19

Lieu : Cinéma Sauvenière – 14, place Xavier Neujean à 4000 Liège

Partenaires : Le CEDEM et les Grignoux

Participation : 21 personnes

Atelier théâtral avec Acteurs de l'Ombre

En collaboration avec Acteurs de l'Ombre, des ateliers de théâtre ont été mis en place à destination de maisons de jeunes. Ces jeunes font part de leur vécu afin de créer une production théâtrale. La pièce de théâtre sera basée sur leur double appartenance et sur les préjugés dont ils sont victimes.

Afin de sensibiliser le grand public, ces ateliers sont filmés. Un outil vidéo sera donc réalisé et diffusé largement.

Dates de l'atelier : du 2 au 6 novembre 2020 – Annulé à cause du covid-19.

>> Représentation théâtrale

Suite aux ateliers avec Acteurs de l'ombre, une représentation théâtrale devait avoir lieu afin de montrer le résultat final du travail réalisé par les jeunes dans le cadre de ce projet. La représentation est reportée suite aux mesures covid-19 qui nous ont empêchés de mener à bien le projet en 2020.

Réalisation du film « Mon identité, mes appartenances »

Afin de sensibiliser le grand public sur les identités multiples et la double appartenance des jeunes issus de l'immigration, nous avons décidé de réaliser un film intitulé « Mon identité, mes appartenances ».

Ce film suivra un groupe de jeunes, dans leur quotidien, à la maison et à l'école, mais aussi lors d'ateliers théâtraux qu'ils suivront avec Acteurs de l'Ombre. Ces ateliers vont leur permettre de raconter leur vécu de l'exprimer à travers la création d'une pièce de théâtre.

Tout le processus sera filmé et deviendra un outil de sensibilisation à destination de différents publics.

En raison du covid-19, le début du tournage a été reporté à 2021.

>> Présentation délocalisée du film

Une fois le film réalisé, il deviendra un véritable outil de sensibilisation à destination de différentes cibles.

Afin de le présenter, le CRIPEL souhaitait organiser 3 séances à l'attention de publics divers à savoir :

les professionnels des secteurs de l'intégration, de la jeunesse, de la citoyenneté, du milieu scolaire, etc.

Ces présentations sont reportées suite au report du tournage du film.

Interventions extérieures

PROJETS	PARTENAIRE	DATES	PARTICIPANTS
Animation du débat suite à la pièce de théâtre « Les déracinés » sur le thème des migrations	Cité Miroir	17 janvier	150
Présentation du CRIPEL et du parcours d'intégration - animation sur l'intégration et l'interculturalité	Ecole FPS	4 février	10
Animation sur l'intégration, présentation du CRIPEL et du parcours d'intégration devant étudiants Assistants sociaux	HEPL	14 février	60
Animation histoire de l'immigration devant des compagnies de théâtre action	Acteurs de l'ombre	19 février	10
Animation du débat après le film « Femmes migrantes » du CRIPEL	Espace Magh	21 février	80
Animation du débat après le film « Le Jeune Ahmed » sur le thème du radicalisme	Csil de Grace-Hollogne	21 février	150
Animation du débat avec jeunes des clubs sportifs de la ville de Liège après pièce de théâtre sur les stéréotypes	Fan Coaching et ville de Liège	27 février	80
Animation sur l'intégration et la construction identitaire des jeunes de seconde et troisième génération	CLPS	5 mars	60

PROJETS	PARTENAIRE	DATES	PARTICIPANTS
Animation du débat après le film « Banckkkkllans-man »- sur le thème de l'extrême droite	Csil de Grace-Hollogne	6 mars	150
Animation sur l'intégration - la culture et le travail de santé communautaire avec les étudiants infirmiers en santé communautaire de l'école des Barbous	Haute Ecole des Barbous de la Province de Liège	6 et 10 mars	13
Animation sur l'interculturalité, l'intégration et présentation du CRIPEL	Ecole de Promotion sociale FPS	28 août	7
Interview par RCF sur l'expo « 21 questions sur l'immigration »	RCF	31 août	500
Plateforme CLPS Vie affective relationnelle et sexuelle - intervention sur l'interculturalité	CLPS	11 septembre	40
Interview par Radio Contact sur l'exposition « 21 questions sur l'immigration »	Radio Contact	15 septembre	5000
Formation à l'animation de l'exposition 21 questions sur l'immigration	Commune de Blegny - Territoire Interculturel	25 septembre	6
Représentation du spectacle de Sam Touzani à destination des jeunes des clubs de sports, maisons de jeunes sur le thème des identités	Sport Citoyen Liège	8 octobre	100
Représentation du spectacle de Sam Touzani à destination du grand public sur le thème des identités	Sport Citoyen Liège	8 octobre	100
Projet rencontres d'ateliers de Théâtre Action - atelier interculturel	Acteurs de l'Ombre	14, 15 et 16 octobre	60
Animation lors du cours de psychologie de Fabienne Glowacz, Uliège en ligne	Uliège	18 novembre	420

Séances d'informations de 2ème ligne

Les petits déjeuners de l'info

Présentation de « L'appel aux projets d'actions de la Ville de Liège dans le domaine interculturel et de lutte contre les intolérances » et « Solidarité Liège-Monde ».

Date : 27 janvier

Lieu : CRIPEL – 19b, place Xavier Neujean 4000 Liège

Participation : 23 personnes

Présentation de « L'appel à projets III : présentation des pièces du dossier justificatif, Subvention facultative : présentation et informations ».

Date : 21 février

Lieu : Maison des Sports – 12, rue des Prémontrés 4000 Liège

Participation : 55 personnes

PETIT DÉJEUNER DE L'INFO

27.01.2020

Présentation de « L'appel aux projets d'actions de la Ville de Liège dans le domaine interculturel et de lutte contre les intolérances » et « Solidarité Liège Monde ».

de 9H à 11H
au CRIPEL
Place Xavier Neujean
19b - 4000 LIEGE

Appel à projets PCI 2020

Dans le cadre de l'appel à projets PCI (Promotion à la Citoyenneté et l'Interculturalité) 2020, le CRIPEL a organisé une séance d'informations destinée aux opérateurs souhaitant découvrir les modalités afin de répondre à l'appel à projets.

Date et heure : 11 février de 9h30 à 12h30

Lieu : Maison des Sports – 12, rue des Prémontrés à 4000 Liège

Participation : 85 personnes

Quel accueil pour les MENA en Wallonie ?

Séance d'infos
Quel accueil pour les MENA en Wallonie ?
- 11 mars 2020 -

PROGRAMME

9h Accueil

9h30 - 10h15 « L'accueil des MENA » par Catherine Henrotte, Coordinatrice régionale - Liège chez Caritas International / Questions - réponses

10h15 - 11h « Le suivi des MENA » par Florence Keller, Coordinatrice de l'Antenne Liège de Mentor Escal / Questions - réponses

11h - 11h35 « La scolarité des MENA » par Bénédicte Guillaume, Psychologue en Centre PMS libre d'une école de la région liégeoise / Questions - réponses

11h35 - 12h10 « Programme de parrainage citoyen/réfugié » par Fabian Tasset, Chef de projets chez Live In Color / Questions - réponses

CRIE de Liège
3, rue Fusch 4000 Liège

Inscriptions :
formations@cripel.be
04/220.59.65

Afin de répondre à la question « Quel accueil pour les MENA en Wallonie ? », le CRIPEL a invité plusieurs acteurs incontournables pour la prise en charge des Mineurs Étrangers Non Accompagnés dans la région de Liège.

Date et heure : 11 mars 2020 de 9h30 à 12h30

Lieu : CRIE de Liège – 3, rue Fusch 4000 Liège

Participation : 39 personnes

CRIPTEL ON TOUR

Le CRIPEL est allé à la rencontre des opérateurs sur leur terrain afin de présenter le parcours d'intégration en Wallonie et les thématiques faisant partie intégrante du décret « intégration ».

Ces rencontres visaient à fluidifier les parcours des primo-arrivants en renforçant les partenariats existants tout en tenant compte des réalités et spécificités des opérateurs. Elles portaient sur le fonctionnement du dispositif, les flux, les formations, les procédures de collaboration et sur toutes les questions que les opérateurs se posent.

PROGRAMME

Après une présentation du site internet parcoursintegration.be, les participants ont pu suivre le parcours d'un primo-arrivant grâce à une présentation des différentes spécificités et étapes du parcours d'intégration.

VISÉ

Date : 23 septembre de 9h30 à 12h30

Lieu : Salle Les tréteaux – 2D, rue de la Chinstrée 4600 Visé

Participation : 9 personnes

SERAING

Date : 21 octobre de 9h30 à 12h30

Lieu : Centre Culturel de Seraing – 44, rue Strivay 4100 Seraing

Participation : 12 personnes

BEYNE-HEUSAY

Date : 23 novembre de 9h30 à 12h30 – Annulé à cause du covid-19.

Lieu : Salle Amicale – 31, rue de Heusay 4610 Beyne-Heusay

CRIPTEL ON TOUR 2020

Le CRIPEL vient à la rencontre des opérateurs sur leur terrain afin de présenter le parcours d'intégration en Wallonie et les thématiques faisant partie intégrante du décret « intégration ».

Ces rencontres visent à fluidifier les parcours des primo-arrivants en renforçant les partenariats existants tout en tenant compte des réalités et spécificités des opérateurs. Elles porteront sur le fonctionnement du dispositif, les flux, les formations, les procédures de collaboration et sur toutes les questions que les opérateurs se posent.

Informations et inscriptions

VISÉ – 23 septembre 2020 de 9h30 à 12h30
Salle « Les Tréteaux » - 2D, rue de la Chinstrée 4600 Visé

SERAING – 21 octobre de 9h30 à 12h30
Centre Culturel de Seraing - 44, rue Strivay 4100 Seraing

BEYNE-HEUSAY – 25 novembre de 9h30 à 12h30
Salle Amicale - 31, rue de Heusay 4610 Beyne-Heusay

Siobhan Renkin
formations@cripel.be
04/220.59.65

Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires. Ensemble, continuons à appliquer nos gestes sursurveys.

CAMPAGNE DIVERSITÉ-EMPLOI – PROJET FSE

L'année 2020 est en continuité de l'année 2019, malgré l'interruption de certaines activités en raison du covid 19. Malgré cette situation, l'équipe a pu s'adapter aux modifications avec une participation la plus optimale possible et réaliser un bon nombre d'actions prévues dans le projet en virtuel pour les trois derniers trimestres. L'année 2021 se consacrera à l'organisation d'évènements en virtuel pour le premier semestre.

Activités développées dans le cadre du projet

- >> Rédaction du troisième ouvrage du projet : « Inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi en Wallonie : l'heure du bilan » avec la participation de tous les partenaires sur les actions d'insertion des migrants en Wallonie. Sa publication est prévue pour 2021 avec sa diffusion à travers des rencontres de présentation et publications sur réseaux sociaux et sur la plateforme internet diversité Wallonie. De nombreux articles sont d'ores et déjà disponibles.
- >> Préparation et publication de 17 articles sur le journal en ligne Diversité et Citoyenneté de l'Irfam sur les actions d'insertion des migrants en Wallonie. Finalisation et publication sont retardées en 2021.
- >> Alimentation régulière de la Plateforme internet « Diversitewallonie.be » et des réseaux sociaux des initiatives des acteurs et partenaires du projet avec plus de 25 publications.
 - Promotion de la plateforme avec la réalisation de 26 publications annuelles ;
 - 13.000 personnes touchées par les publications avec 7270 personnes touchées via les campagnes payantes (une campagne maintenue : les autres ont dû être annulées à cause de la covid-19) ;
 - 94 nouveaux abonnés (658 au total).
- >> Huit interventions dans des séminaires et formations destinés aux acteurs sociaux :
 1. Présentation de l'ouvrage « Apport de l'autre » colloque Helmo — Rencontre organisée par la Haute école mosane à l'occasion des 100 ans du travail social public de formateurs et de participants à des projets d'insertion — plus de 30 participants.
 2. Présentation de l'ouvrage « Efficacité des dispositifs » au colloque du FOREM de la cellule des migrants le 23/01 à Liège (Move U) — plus de 200 participants professionnels de l'insertion.
 3. Journée Insertion des travailleurs migrants avec le CAI en février 2020, Forum des initiatives d'insertion des travailleurs immigrés à Namur sous l'égide de CAI, CRILUX et CRIBW, 25 entreprises présentes, ainsi que près de 200 personnes sur une journée.
 4. Participation avec le CAI au forum emploi de la ville de Namur. Rencontre en ligne le 17/12, invité par la ville. Intervention et conseils auprès de la ville.
 5. Conférence le 26/02 sur « L'Apport de l'autre » en contexte de demande d'asile - Haute école Charlemagne - 100 étudiants environs présents.
 6. Conférence « Entrepreneuriat et immigration » organisée par le CRVI le 17/12 puis annulé à cause du Covid. Elle est remise au début 2021.
 7. Conférence interculturelité à l'UCL, Invité par le Centre Placet de l'UCL, présentation de « L'Apport de l'autre » à des étudiants et des bénévoles de l'UCL.
 8. Conférence Formation interculturelle des futurs travailleurs sociaux par la technologie, invité par une Haute école de Bruxelles le 23/11, l'importance de numériser le travail social en insertion (en ligne), avec la participation du CRIBW et du CAI.
- >> De nombreuses réunions d'accompagnements ont eu lieu avec les CRI pour :
 1. préparer le colloque final du projet FSE ;
 2. participer à des projets tels que HOSPIJOBS du Monde des possibles ;
 3. prévoir le salon de l'emploi du CRIPEL ;
 4. préparer une conférence sur l'entrepreneuriat avec le CRIC ;
 5. participer à la plateforme Diversité du CERAIC ;
 6. accompagner le CRIPEL lors de visite en entreprise à Coopervision, avec mise en place des actions GDRH.
- >> Contributions à une enquête des besoins de formation des intervenants en insertion en Wallonie avec le CAI, dont les résultats seront publiés en 2021.
- >> L'année 2020 a servi également à préparer le futur projet FSE avec l'IRFAM, le CRIPEL et l'ensemble des autres CRI.

- Organisation d'un salon de l'emploi et de la formation, de deux demi-journées d'échange sur la diversité en emploi avec employeurs. Il est accessible à tout public avec une attention particulière aux personnes issues de la diversité dont les personnes primo-arrivantes. Les entreprises sont ouvertes à ces engagements et sont en phase de recrutement. L'accent est également mis sur les métiers dits « en pénurie ».

Date et heure : 19 novembre 2020 de 9h30 à 15h30

Lieu : Val Benoit à Liège – Salle Polyvalente

Partenaires : IRFAM, le Forem, l'Aviq, les ILI

Exposants prévus : 35 structures

Séance d'information avec les opérateurs de formations :
15 organismes

Au vu de la situation sanitaire, le CRIPEL a reporté l'évènement en septembre 2021.

DIVERSITÉ JOBS
Salon de l'Emploi et de la Formation

Venez rencontrer des entreprises qui recrutent et des opérateurs de formation en région liégeoise.

19.11
9H30 > 15H30

Site Val Benoît Génie Civil
Quai Banning, 6 à 4000 LIEGE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
via le QR code

ou la page
www.facebook.com/diversitewallonie

Pour demande d'information: diversite@cripel.be - 04 220 59 68

Cet événement s'engage à respecter les règles sanitaires.
Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières.

Accompagnement et formation

Formation « Compréhension interculturelle »

Rencontre de professionnels de l'ULiège. Des pistes d'actions concernant les pratiques internes en termes de DGRH ont été prodiguées.

Date et lieu : 28 janvier à l'ULG de 9h à 17h

Intervenants : IRFAM

Participants : 15 personnes

Activités programmées et reportées à 2021 pour Covid

- Préparation du colloque final du projet FSE, remise de l'activité prévue le 15/12 à l'année prochaine à cause du covid ;
- Préparation du second Diversité Jobs reporté à 2021 ;
- Poursuite de la coopération Coopervision avec le CRIPEL remis à 2021. Réflexion sur un plan diversité pour l'ensemble du personnel et remise d'un plan d'action générale ;
- Report de la matinée de rencontre du Comité d'accompagnement du projet Diversité en Wallonie.

3. L'EXPERTISE

MANDATS

SETISW

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du SETISW. Il y est représenté à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'asbl. Le SeTIS wallon est un outil au service d'une politique publique en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations et d'intégration des populations immigrées résidant en Wallonie.

La traduction et l'interprétariat en milieu social est une activité d'utilité sociale permettant la compréhension entre les intervenants de première ligne et leurs bénéficiaires. Les traducteurs et interprètes en milieu social contribuent à l'égalité des chances et à l'intégration dans une société devenue interculturelle.

Le SeTIS wallon met à la disposition des professionnels des services publics et associatifs travaillant en Wallonie avec un public étranger, une équipe de traducteurs et interprètes professionnels disposant de compétences éprouvées pour faciliter la communication et la compréhension mutuelle entre les deux parties concernées. Le rôle de l'interprète en milieu social consiste à être facilitateur de la relation service/bénéficiaire sans assurer aucune aide directe aux bénéficiaires.

Pour rencontrer cette objectif, le SeTIS wallon propose aux professionnels de l'accueil et de l'accompagnement psycho-médico-social wallons 4 types de prestations :

- Interprétariat par déplacement (oral) ;**
- interprétariat par permanence (oral) ;**
- interprétariat par téléphone (oral) ;**
- interprétariat par vidéoconférence (oral).**

Objectifs

- Faciliter la communication entre les personnes étrangères ou d'origine étrangère et les professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux (PMS) et administratifs ;
- Faciliter l'accès des personnes étrangères aux prestations de services ;
- Répondre aux demandes de traduction et d'interprétariat social provenant des services associatifs et publics ;
- Contribuer à la professionnalisation de l'interprétariat social en milieu social ;
- Représenter le secteur auprès des autorités fédérales et formuler des propositions politiques pour une optimisation de l'offre existante ;
- Viser une couverture géographique et ce, tant centralisée que décentralisée ;
- Travailler à la reconnaissance du métier, par le biais d'un statut reconnu d'interprète social ;
- Développer des activités de sensibilisation (public, utilisateurs, politiques) ;
- Recruter des interprètes et traducteurs aptes, couvrant un grand nombre de langues ;
- Veiller à la qualité de l'aide linguistique moyennant une procédure d'évaluation et de plainte, mais également par la formation (continue) des interprètes et traducteurs sociaux tout comme des services prestataires ;
- Sensibiliser les services prestataires sur l'importance de la communication interculturelle.

Le Conseil d'administration du SETISW s'est réuni 6 fois : 24/01, 30/04, 26/05, 28/07, 23/09, 30/10

L'Assemblée générale s'est réunie le : 28/08

Conseil PCI

Le Conseil de la Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité donne des avis au Gouvernement, à sa demande ou d'initiative, sur toute question relative au décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité et à son application, notamment l'octroi de subventions. Il est composé de représentants de l'administration et d'experts issus de la société civile et du monde académique (Régis Simon a été désigné en tant qu'expert)

Les activités du Conseil sont définies par le décret :

- Remettre chaque année une proposition d'appel à projets ;
- Remettre un avis au Gouvernement sur :
 - La sélection des projets dans le cadre des appels à projets (annuels et label) ;
 - Le renouvellement ou le retrait du label précédemment attribué à un projet ;
 - Le projet de campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme ;
- Toute question relative au décret soit d'initiative, soit à la demande du Gouvernement (par exemple les priorités de l'appel à projets, etc.) ;
- Remettre un rapport d'activités chiffré au Gouvernement ;
- Procéder à l'évaluation de l'application du décret et communiquer cette dernière au Gouvernement.

Le conseil s'est réuni à 4 reprises : 02/06, 12/06, 24/09, 26/10

DISCRI – Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration

Le CRIPEL détient deux mandats au sein du DISCRI. Il y est représenté à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'asbl. Le DISCRI a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration qui en sont membres et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.

Ses missions

- Identifier les problématiques rencontrées par le secteur de l'intégration en Région wallonne, en général, et les CRI, en particulier ;
- Promouvoir le développement du secteur ;
- Stimuler le partage d'idées, de méthodes de travail et d'expériences au profit de tous ses membres en regard des missions du décret ;
- Élaborer et mettre en œuvre une concertation entre les CRI en vue de développer des positions communes pour répondre aux problématiques identifiées ;
- Faciliter la circulation d'informations concernant le secteur ;
- Travailler à l'élaboration d'outils communs en matière de gestion des ressources humaines, de pédagogie, de gestion administrative,...

Le Conseil d'administration du DISCRI s'est réuni à 2 reprises : 20/05, 18/12

L'Assemblée générale s'est réunie le : 04/09

Les Commissions d'Accompagnement des Plans de Cohésion Sociale (PCS)

Le Centre Régional a participé, à travers le Plan Local d'Intégration (PLI), aux commissions d'accompagnement des Plans de Cohésion Sociale (PCS) des villes et communes du territoire entre autres pour la validation des rapports d'activités et bilan 2020 ainsi que les perspectives 2021.

CESE – Conseil économique social et environnemental de Wallonie

Commission Action et Intégration Sociale élargie à la section « Intégration des Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère ». Participation du CRIPEL dans cette commission à travers un mandat effectif visant à remettre des avis, à formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations, à la demande du Gouvernement ou sur des textes à portée générale ou stratégique et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets ou d'arrêtés à portée réglementaire.

La commission s'est réunie à 5 reprises : 5/02, 17/06, 02/09, 18/11, 2/12

La Commission Consultative Sous Régionale de l'Instance BASSIN EFE de Liège

Participation du CRIPEL aux commissions.

C'est un lieu de :

- mise en réseau des acteurs locaux de l'insertion socioprofessionnelle ;
- réflexion sur l'offre de formation, en lien avec les demandes des bénéficiaires et les besoins socio-économiques ;
- information et suivi des différents dispositifs en cours.

En lien étroit avec la IBEFE, elle vise aussi à :

- assurer la prise en compte du point de vue des bénéficiaires dans les problématiques d'insertion socioprofessionnelle (concertation stagiaires-opérateurs) ;
- proposer, en 2ème ligne, une résolution amiable des tensions pouvant survenir entre stagiaires et opérateurs de formation ou d'insertion (dispositif de médiation) ;
- élaborer des recommandations ou des avis à soumettre à l'Instance Bassin et/ou à la Chambre compétente ;
- suivre l'actualité politique, sociale et économique dans le camp de ses missions.

Dates de participation : 11/06, 08/10, 10/12 et 13/12.

Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion (COFI)

À la demande des opérateurs de formation-insertion du Bassin Huy-Waremme, l'Instance Bassin a mis place la Commission des Opérateurs de Formation et d'Insertion, appelée COFI, en février 2018.

La commission est composée de 21 représentants, dont le CRIPEL.

Le Cripel a participé à deux dates en 2020 : 10/09 et 27/10.

Comité de concertation PointCulture

Depuis 2020, le CRIPEL fait partie des membres du comité de concertation du PointCulture de Liège. Afin de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs, et dans le cadre d'une amélioration de la gouvernance et de la co-construction au sein de l'association, PointCulture a mis en place un réseau de comités de concertation locaux.

Pour garantir une diversité optimale, ces comités sont composés à part égale de membres emprunteurs, d'usagers pédagogiques, de personnes fréquentant les différentes activités proposées dans les PointCulture et de partenaires locaux.

Outre une fonction d'échanges et de consultations sur les services offerts par PointCulture, chaque comité oeuvre sur base d'objectifs plus spécifiques tels que des recommandations et des appels à participation dans le cadre de l'élaboration d'une thématique ou de contributions rédactionnelles.

Le comité de concertation s'est réuni pour la première fois le 24/11.

CALIF – Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation

L'ASBL rassemble, dans un esprit pluraliste, des associations et des services de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle oeuvre en réseau avec comme but de mutualiser des moyens pour professionnaliser le secteur de l'ISP avec les acteurs locaux. Le CRIPEL est membre et participe aux AG.

Le CRIPEL a, en 2020, participé au groupe de travail pour questionner mais aussi répondre de manière concrète aux différents aspects de la crise de la Covid-19.

Dates de participation du CRIPEL aux AG et au GT : 06/02, 12/11, 16/11, 30/11, 15/12

Devenir propriétaire solidaire (expliqué dans la partie DiSISMi)

Dates de participation : 22/01, 19/02, 27/05, 17/06, 15/07, 19/08, 16/10

ACTIONS TRANSRÉGIONALES (voir le rapport d'activités du DISCRI)

Les groupes à projets sont constitués de représentants de tous les C.R.I. Leur objectif est double : d'une part, permettre une meilleure connaissance et des échanges sur les pratiques des C.R.I. sur certains thèmes et, d'autre part, participer à l'identification et l'élaboration de démarches et pratiques communes performantes en manière d'intégration des migrants, tout en respectant les spécificités des territoires de chacun des C.R.I. En 2020, 8 groupes (pilotés chacun par un Centre régional) ont poursuivi leur travail commun d'échanges, de réflexions et d'actions autour de leurs thématiques. Les chargés de projets du DISCRI ont assuré l'accompagnement méthodologique et pédagogique de ces groupes.

Groupe « Coordination des CRI »

Le groupe « Coordination » s'est réuni à 8 occasions.

Groupe « Aide aux initiatives locales d'intégration – ILI »

Le groupe « Aide aux Initiatives Locales d'Intégration » s'est réuni à 7 reprises.

Groupe « Formation »

Le groupe « Formation » s'est réuni à 6 reprises

Groupe « Parcours d'intégration des primo-arrivants »

Le groupe « Parcours » s'est réuni à 10 occasions.

Groupe « Français Langue Etrangère »

Le groupe s'est réuni 7 fois.

Groupe « Citoyenneté »

Le groupe s'est réuni à 1 reprise.

Groupe « Insertion Socioprofessionnelle »

Le groupe s'est réuni 2 fois.

Groupe « Administratif et financier »

Le groupe s'est réuni 4 fois.

Le rapport moral complet du DISCRI est disponible à la demande au CRIPEL.

4. LES OUTILS

Mise à jour du site www.cripel.be

En 2020, le CRIPEL a changé le design du site internet afin de le rendre plus attractif, lisible et ergonomique.

www.cripel.be



Le site Parcours d'Intégration

Mise en ligne du site Parcours d'Intégration à destination des usagers et des professionnels du secteur de l'intégration. Une campagne publicitaire a été mise en place pour les différents CRI et réalisée en parallèle à travers les différentes villes et communes du territoire du CRIPEL.



Bienvenue sur le site du parcours d'intégration
S'installer dans un nouveau pays peut entraîner des questionnements au sujet du logement, de la santé, de l'apprentissage de la langue, des possibilités de se former, de la scolarité de ses enfants, du travail, etc. C'est pourquoi la Wallonie a mis en place un parcours d'intégration

La newsletter du CRIPEL

La newsletter sert à informer sur les différentes activités mises en place par le CRIPEL, ainsi que celles des différents organismes et partenaires du secteur de l'intégration.



L'actualité du CRIPEL



WEAREBELGIUMTOO - Lettre ouverte

Cher-ère-s voisin-e-s, Nous nous permettons de nous adresser à vous aujourd'hui sans détours. Régulièrement, nous nous croisons. Vous nous connaissez comme la mère d'un-e camarade de classe de votre enfant, comme l'épicier du coin de la rue, la personne qui fait le ménage dans vos bureaux ou qui dépanne votre chaudière...

[Lire la suite.](#)

Actualité des acteurs de l'intégration



Activités découverte de mars - le 15, 18, 25 et 31 mars

Durant le mois de mars, nous partons à la découverte de différentes technologies pour soutenir l'apprentissage de vos apprenants. Alors que le présentiel était au cœur de nombreux dispositifs de formation, les formations virtuelles sont devenues incontournables en ce contexte sanitaire où la distanciation sociale nous invite à repousser les frontières de notre univers familial et à réinventer nos pratiques...

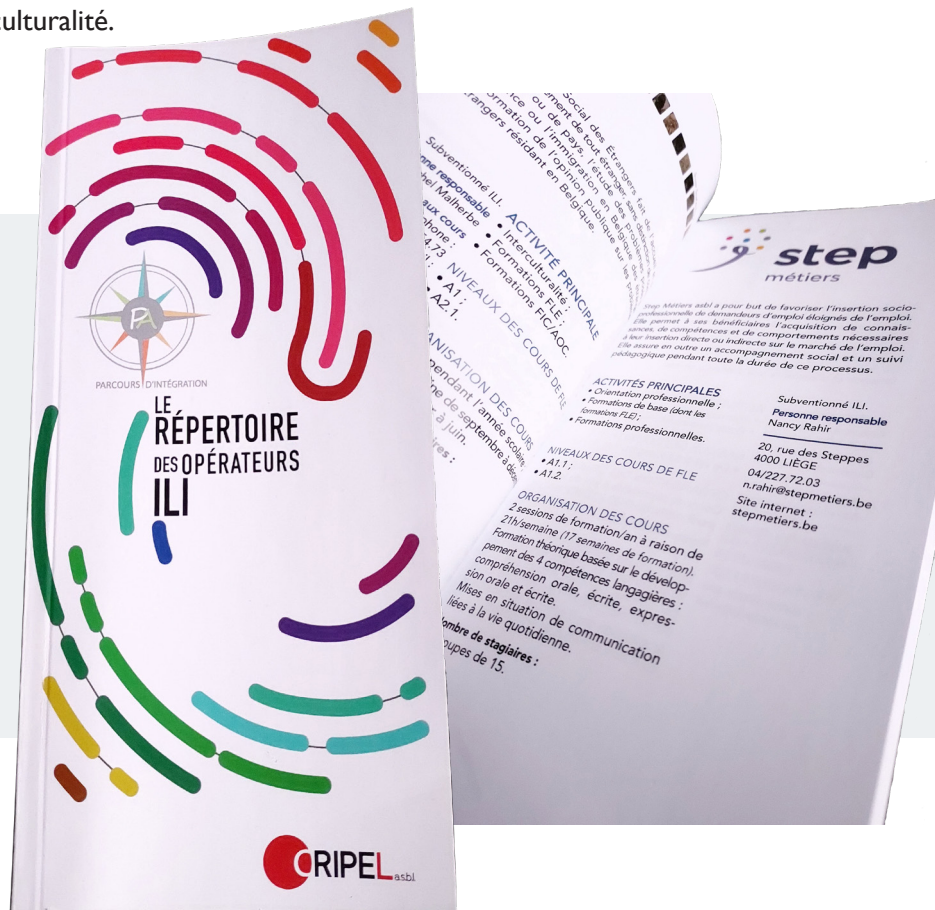
[Lire la suite.](#)



Ciné-débat "Notre territoire" un film de Mathieu Volpe - le 18 mars (19h30)

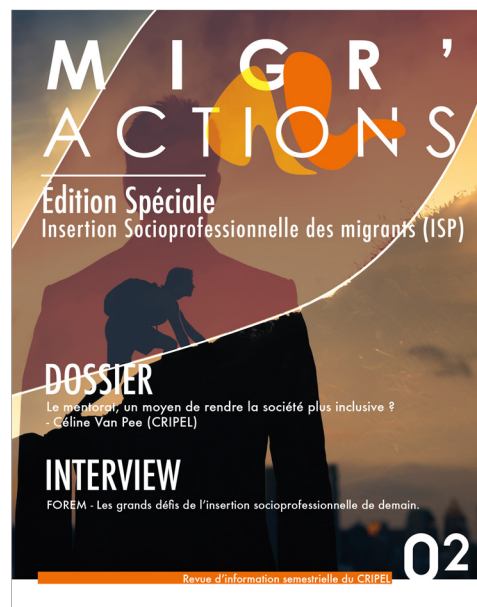
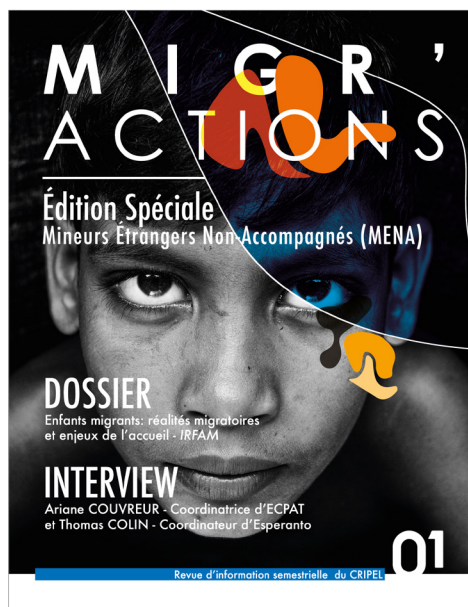
Le répertoire des opérateurs ILI

Le CRIPEL a souhaité mettre à disposition de chacun un outil à la fois simple et complet reprenant les différentes associations reconnues et travaillant en tant qu'initiatives locales d'intégration. Au travers de ce répertoire, on retrouve toutes les informations pratiques sur ces associations «classées» selon 4 thématiques: FLE, citoyenneté, permanence sociale et juridique, interculturalité.



Le Migr'actions

Revue d'informations publiée maintenant depuis plusieurs années. En 2020, le CRIPEL décide de paufiner son magazine en ajoutant plus de contenu sur divers thématiques du secteur de l'immigration, et de lui donner un coup de jeune par la même occasion. Il est dorénavant publié deux fois par an, en juillet et en décembre.



L'expo « Pourquoi l'immigration? En 21 question » / Territoire interculturel

En 2020, le CRIPEL décide de mettre en place une exposition reprenant le livre de Jean-Michel Lafleur et d'Abdeslam Marfouk, « Pourquoi l'immigration? En 21 question ». Celle-ci est réalisée en différents Roll ups, chacun reprenant une question du livre. Cette exposition rentre notamment dans le cadre du projet TERRITOIRE INTERCULTUREL., partenariat entre les villes/communes adhérentes de l'arrondissement Liège-Huy-Waremme et le CRIPEL.

Un territoire interculturel c'est...

- Le dialogue interculturel et intergénérationnel.
- L'établissement de synergies renforcées entre les réseaux associatifs et publics en contact avec l'immigration, l'intégration et l'interculturalité.
- Le rejet de tout communautarisme ou ghettoïsation et de toute discrimination.
- Le partage de l'espace public au bénéfice de tous.
- La valorisation des actions qui émanent, tant des pouvoirs locaux que du tissu associatif adhérent au projet d'une société interculturelle.
- La visibilité des acteurs par une stratégie de communication appropriée.

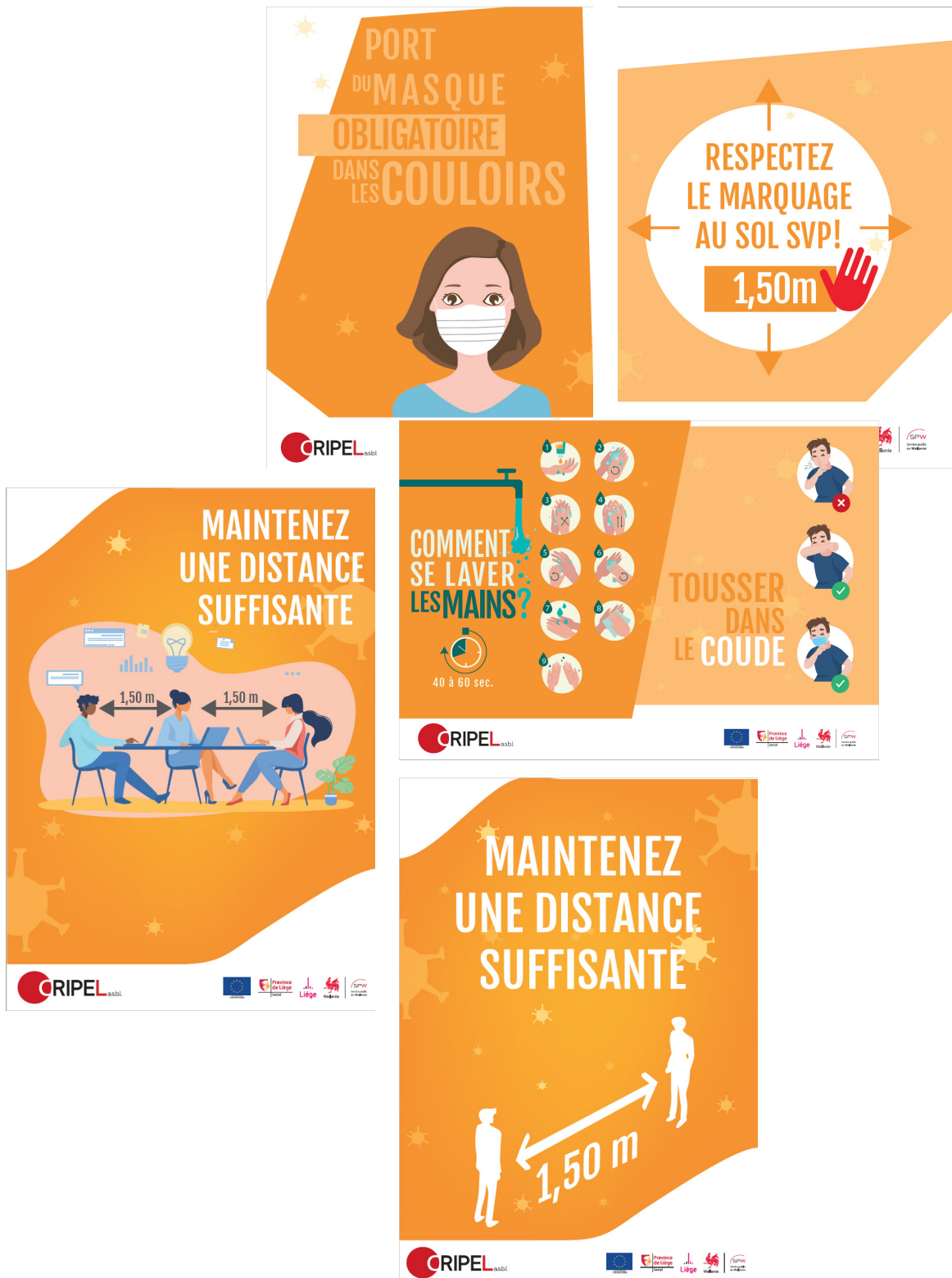


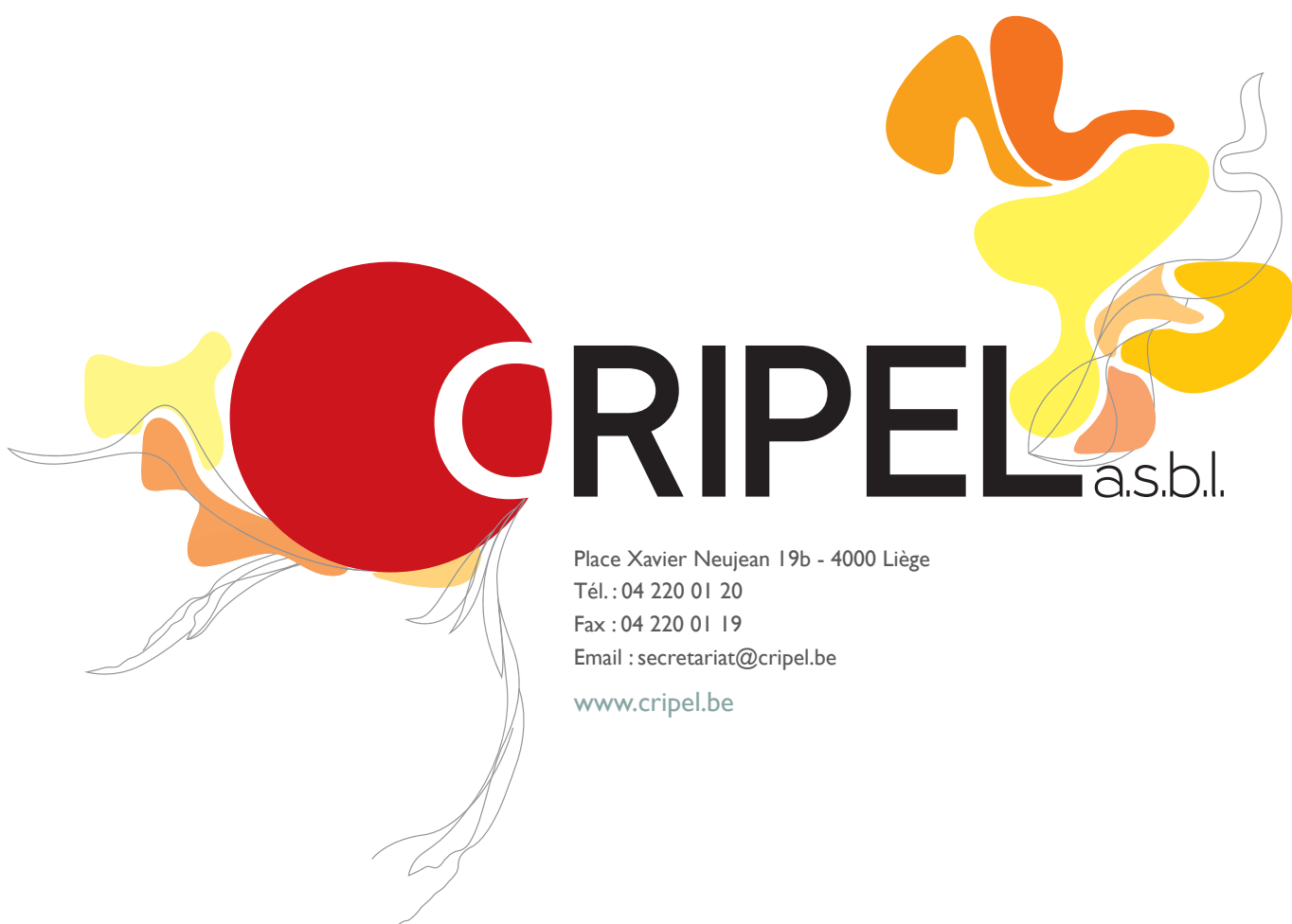
Le Centre documentaire du CRIPEL

Le Centre documentaire du CRIPEL est un outil au service des professionnels, des étudiants et de toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances. En plus de documentation, le CRIPEL dispose d'une multitude d'outils pédagogiques et andragogiques à destination des professionnels sur les thématiques telles que: la migration, l'interculturalité, l'intégration, le FLE, la lutte contre le racisme, le droit des étrangers et les discriminations, l'insertion socioprofessionnelle, la santé et le logement.

Campagne d'affichage de prévention de la lutte contre le coronavirus

Le CRIPEL a mis en place une série d'affiches afin d'informer sur les gestes barrières à adopter pour se protéger et protéger les autres et éviter la propagation du coronavirus.





Place Xavier Neujean 19b - 4000 Liège

Tél. : 04 220 01 20

Fax : 04 220 01 19

Email : secretariat@cripel.be

www.cripel.be



Wallonie



Service public
de Wallonie



UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen



Province
de Liège
Social



Liège